

Villeneuve d'Ascq, une ville en mouvement

la tribune

mars 2023 - N° 390

www.villeneuveascalq.fr



Mars ouvre le bal des beaux jours



- **L'ACTU** 13^e édition du Salon du chocolat et de la gourmandise, les 25 et 26 mars • **LE DOSSIER** Partager la rue, l'affaire de tous
- **LA VILLE POUR TOUS** Un Festival de cirque pour les 40 printemps des Intrépides • **LES RENDEZ-VOUS** Les sorties de mars et début avril
- **L'ÉCO** Des tailleurs de pierre villeneuvois rénovent des gargouilles lilloises • **L'INFO DES QUARTIERS** Rendez visite aux Fenêtres qui parlent
- **LA MÉTRO** Le rapport égalité hommes-femmes



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

Sommaire

L'entretien	4-5
L'actu	6-8
Le dossier	10-13
La ville nature et nourricière	14-15
La ville pour tous	17-22
Les rendez-vous	23-26
La météo'	28
L'éco'	29
L'expression politique	30-31
La rétro'	32-33
L'info des quartiers	34-37
Les échos	38

• La Tribune d'avril 2023 sera distribuée les 31/3, 1^{er}, 2 et 3/4. Merci de nous remettre vos communiqués avant le 11 mars 2023.

Mail :

tribune@villeneuedascq.fr

• Pour annoncer votre actualité à l'agenda du site Internet de la Ville, villeneuedascq.fr :

webmestre@villeneuedascq.fr

• Pour toute information sur la ville :

03 20 43 50 50

<https://mesdesmarches.villeneuedascq.fr>

villeneuedascq.fr

ÉDITION

Ville de Villeneuve d'Ascq, BP 80089, place S. Allende
Tél. : 03 59 31 60 45 - Fax : 03 20 05 18 23
tribune@villeneuedascq.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Gérard Caudron

RÉDACTION

Marie-Pierre Legrand, Caroline Vanbelle, Léopold Beaufils

CRÉDIT PHOTOS

Vincent Kosewski,

MAQUETTE - MISE EN PAGE

Direction Communication et rayonnement

PUBLICITÉ

C'UTILE, 03 20 68 92 98

IMPRESSION

29 000 exemplaires
Imprimerie Leonce Deprez,
62128 Wancourt

ISSN 0241-3434
N° 390 - mars 2023



C'est urgent

Pompiers : 18.

Samu : 15.

Police : 17.

Commissariat de police :

bd Van-Gogh, tél. **03 20 19 16 66.**

Police municipale :

33 bis rue du Général-Leclerc. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Samedi de 9h à 12h. **Tél. 03 20 34 34 34.**

Numéro d'urgence sms (ou fax) pour les personnes sourdes/malentendantes : 114.

Centre anti-poisons :

0800 59 59 59.

Pharmacies de garde :

passer au commissariat de police bd Van-Gogh muni d'une pièce d'identité. Également sur servigardes.fr ou au **0825 74 20 30** (0.15 € la minute).



Médecins de garde :

appelez le médecin traitant.

Médi'Ligne 59 : 03 20 33 20 33 de 20h à minuit du lundi au vendredi, de 13h à minuit le samedi et de 8h à minuit les dimanches et jours fériés.

Service de soins non programmés de l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq, 20 rue de la Reconnaissance (Recueil), du lundi au vendredi de 9h à 20h.

Infos sur place ou **tél. 03 20 99 56 56.**

SOS médecins : 03 20 29 91 91.

CHRU Lille : 03 20 44 59 62.

SOS mains :

96 rue Gustave-Delory, Lesquin, **tél. 08 26 20 95 75** (0,15 €/min).



C'est pratique Ici VA !

Ici VA, c'est un numéro unique, le **03 20 43 50 50**, pour joindre tous les services municipaux. Ce «guichet unique» a pour objectifs d'offrir à tous les usagers un accès à (presque) toute l'information à (presque) tout moment et d'apporter aux Villeneuvois le meilleur accueil possible. Vous pouvez également utiliser la plateforme en ligne : <https://mesdesmarches.villeneuedascq.fr>



C'est officiel

Hôtel de ville :

place Salvador-Allende.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Samedi de 8h30 à 12h.
Tél. 03 20 43 50 50.

Les mairies de quartiers

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h, fermées le lundi.

• **Annappes :**

2, rue Pasteur
Tél. 03 28 80 54 90.

• **Ascq :**

79 bis, rue Gaston-Baratte
Tél. 03 28 76 52 90.

• **Cousinerie :**

3, place Jean-Moulin.
Tél. 03 28 08 53 90.

• **Flers-Bourg :**

27, rue du Général-Leclerc.
Tél. 03 28 80 53 50.

• **Flers-Breucq :**

165, rue Jean-Jaurès.
Tél. 03 28 33 51 00.

Écoutez la TRIBUNE



C'est social

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Villa Gabrielle, 29 rue Pasteur, tél. **03 28 76 52 00.**

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.



Afin de contester la réforme des retraites voulue par le Gouvernement, des millions de Français sont déjà descendus dans la rue. Quel est votre avis sur cette situation ?

« Je dirais simplement que le projet du gouvernement actuellement en discussion et surtout ce qui concerne le passage de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans n'est ni utile, ni juste et surtout qu'il est pour le moins « inopportun » en ce temps de crises que nous vivons. Non seulement les Français(e)s sont massivement contre, mais quand l'inflation s'envole, que les moyens de vivre du plus grand nombre diminuent et que les perspectives d'avenir sur tous les plans sont sombres, ce n'est pas le moment de provoquer la colère de celles et de ceux qui sont déjà les plus touchés par cette crise, au risque de mettre notre pays en plus grande difficulté encore.

Le gouvernement devrait faire preuve de lucidité et de bon sens en retirant son projet ! »

En février a eu lieu, en séance du Conseil municipal, la présentation du Rapport d'orientations

« Ensemble, on va plus loin ! »

budgetaires. Déjà impactées par l'augmentation des tarifs de l'énergie, les collectivités locales peinent à équilibrer leur budget. Quelle est la situation à Villeneuve d'Ascq, comment la majorité municipale va-t-elle y faire face ?

« **Quand les dépenses de fonctionnement qui nous sont imposées par la crise et l'inflation, en particulier celles de l'énergie, s'envolent alors que les recettes stagnent**, les communes qui, contrairement à l'État et aux Régions, ne bénéficient pas de recettes supplémentaires consécutives à l'inflation via la TVA et d'autres taxes diverses, n'ont que le choix entre réduire leurs services à la population ou augmenter l'impôt foncier, dernier impôt local dont les taux dépendent encore d'elles.

Comme nous refusons toutes réductions de nos services publics qui toucheraient les plus fragiles de nos habitants (et aussi tous les autres) et comme nous nous refusons tout « immobilisme » en termes de Ville nature et nourricière, je pense que, tout en essayant de faire des économies sur tout ce qui peut encore le permettre, nous n'échapperons pas à une hausse modérée de notre taux foncier qui n'a pas augmenté depuis 2006, c'est à dire depuis 17 ans.

Au demeurant, c'est le mardi 4 avril au Conseil municipal qu'il reviendra d'en décider. »

La direction de la Poste ayant décidé la fermeture de ses bureaux de poste du Breucq et d'Ascq, la Ville assurera dès ce printemps le fonctionnement de deux agences postales communales. Est-ce son rôle, comment cela se

concrétisera-t-il ?

« C'est un « pis-aller », qui non seulement ne rendra pas les mêmes services mais qui, en plus, pèsera sur notre budget communal.

Pour autant, nous ne pouvons pas faire autrement que de permettre ainsi le maintien d'un « service postal minimum » dans les mairies de quartier du Breucq et d'Ascq.

Une fois encore, « les princes qui nous gouvernent » se « défaussent » sur nos communes et c'est tout à fait insupportable ! »

La Ville réfléchit à étendre le nombre de zones bleues (dont le parking du Forum départemental des Sciences François-Mitterrand) sur une grande partie de son territoire dès ce printemps. Pourquoi ?

« J'ai fait le choix d'éviter à notre ville un système de stationnement payant comme il en existe dans la plupart des villes de tailles comparables ou supérieures à la nôtre, chacun le sait. Pour autant, si on veut fluidifier le stationnement, éviter les voitures « ventouses » et permettre ainsi aux riverains de réussir quand même à se stationner malgré le nombre de voitures qui ne cesse d'augmenter, vues les limites physiques de stationnement dans les rues anciennes et les « difficultés » de certains parkings collectifs, nous n'avons pas d'autres choix que d'élargir les zones bleues... c'est donc ce que j'ai décidé. »

Lors des vœux du Parc scientifique et d'innovation de la Haute-Borne, ont été évoqués la belle santé du lieu ainsi que ses développements à venir... Pour



l'avenir de ce fleuron villeneuvois, quels vœux formulez-vous ?

« Notre ville est attractive, personne ne le conteste, et ses parcs d'activités répondent aux besoins économiques de nos entreprises et donc de l'emploi dont, parmi eux, ceux bien sûr de la Haute-Borne (dont je ne connais pas d'autres succès comparables sur toute la Métropole européenne de Lille).

Je n'ai en ce moment qu'un vœu : que l'État fasse le nécessaire avec sa police pour empêcher les envahissements de « gens du voyage » et les désordres des

2023 est une année d'anniversaire pour Villeneuve d'Ascq, avec les 40 ans du LaM, ceux de l'ouverture de la ligne N°1 du métro et ceux de « la Foire aux associations »... Quel regard portez-vous sur ces quatre dernières décennies en termes d'évolution de notre ville, de son architecture, de sa position dans la Métropole, de son patrimoine ?

« C'est aux Villeneuvois(es) qu'il faudrait poser la question, mais je crois pouvoir dire que leur regard sur notre évolution dans tous ces domaines serait largement positif.

47 ans plus tard, c'est peu dire... mais j'oserai le dire que notre ville est sur le « podium » de la Mel sur à peu près tous les plans et qu'elle reste en première position en matière de développement durable, de déplacements, de « proximités » et bien sûr de « dimension nature et nourricière »...

J'en suis fier pour mes concitoyens qui ont permis ce beau parcours et je suis convaincu d'y être sûrement pour quelque chose en ayant surtout permis d'associer à cette belle aventure une très grande partie d'entre eux, en additionnant nos différences, avec toujours en tête ce proverbe africain : « **Seul on va (parfois) plus vite, ensemble on va (toujours) plus loin** »... !

« ... nous refusons toutes réductions de nos services publics qui toucheraient les plus fragiles de nos habitants (et aussi tous les autres)... »

populations Roms et je suis très modéré dans mes propos quand on sait que nous avons eu sur la ville en 2022 plus de 1 000 caravanes en situation irrégulière, dont beaucoup à la Haute-Borne et des vols de toute nature, en particulier de cuivre...

J'ai dit mon ras le bol à Monsieur le Préfet qui m'a promis de faire le maximum. »

Pour ce qui me concerne, sachant que je suis élu de Villeneuve d'Ascq depuis 47 ans dont 40 ans en tant que Maire, je rappellerai qu'au moment de ma première élection, en 1977, notre ville, alors sans budget, était menacée de faillite et d'absorption par sa grande sœur voisine, Lille, dont le Maire, Pierre Mauroy, « rêvait »...

Propos recueillis le 22 février 2023

Gérard Caudron

Pour contacter Monsieur le Maire

- **Par voie postale**

M. Gérard Caudron, hôtel de ville, place Salvador-Allende, 59650 Villeneuve d'Ascq.

- **Par courrier interne**

Courriers personnels à déposer en mairie de quartier ou à l'hôtel de ville.

- **Par mail**

gcaudron@villeneuveascalq.fr

L'actu

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Des paroles, des images, et des autoportraits

Cette année encore, la Journée internationale des Droits des femmes est l'occasion d'un moment de rencontre et d'échanges orchestré par la Ville avec quelques partenaires : l'association Mères pour la paix, l'OMJC, le centre social Flers-Sart...

Le **mercredi 8 mars**, rendez-vous est donné dès 18h à la Ferme d'en Haut pour des temps de parole, notamment de Saliha Khatir, conseillère municipale déléguée aux Droits de l'Homme, des Femmes et à la parité.

Nous découvrirons un film réalisé par l'OMJC avec les collégiens, sur la manière dont ces derniers perçoivent le rapport hommes/femmes, et un autre axé sur la manière dont le genre influence l'orientation professionnelle.

Un formidable prétexte à une discussion sur ces thèmes entre le public et les jeunes réalisateurs...

Le centre social Flers-Sart présentera lui le fruit d'ateliers menés autour du droit à la santé, à travers notamment un jeu sur l'histoire de ces droits.



À l'Atelier 2 puis au LaM (notre photo), des Villeneuvoises ont composé leur portrait, en découpant du papier, en dessinant, en brodant... À découvrir le 8 mars !

Et puis en février, le service Culture a proposé à des femmes d'imaginer et de réaliser leur autoportrait, lors d'ateliers à haute valeur humaine ajoutée au LaM et à l'Atelier 2 ; leurs œuvres seront ici dévoilées.

Entre deux interventions, des comédiennes et comédiens glisseront quelques pincées d'humour, histoire de vous inviter à réagir.

L'entrée est gratuite. À la Ferme d'en Haut, 268 rue Jules-Guesde (Flers-Bourg).

En marge

Le **vendredi 10 mars** à 20h30 à la Ferme d'en Haut, deux groupes autour de femmes au micro : The Gluteens (pop électro) et Imparfait (métal). Tarifs : 8 € / 5 €.

Infos : villeneuedascq.fr

Recevez-vous La Tribune ?

Le journal municipal de Villeneuve d'Ascq, La Tribune, est diffusé dans les boîtes à lettres des habitants le premier week-end complet du mois en cours (hors juillet et août).

Si toutefois vous ou l'une de vos connaissances ne le recevez pas, n'hésitez pas à signaler à la direction Communication et rayonnement tout problème rencontré en envoyant un mail à diffusiontribune@villeneuedascq.fr ou en vous connectant au site Internet de la Ville, villeneuedascq.fr, où un formulaire vous permettra de signaler le dysfonctionnement.

Écoutez ou téléchargez la Tribune !

La Tribune, déjà accessible en version numérique sur le site Internet villeneuedascq.fr, est aussi « écoutable » pour les personnes porteuse d'un handicap visuel, mais pas seulement, grâce à un partenariat avec l'association Canopée.

Le QR code ci-dessous ou le lien www.canopee-asso.fr/dasweb/ascq/fra/ vous donneront accès à un sommaire par rubriques, avec des fichiers audio téléchargeables, si vous souhaitez les écouter hors ligne.



Salon du chocolat et de la gourmandise



Des chocolats, mais pas seulement... La 13^e édition du Salon du chocolat et de la gourmandise, organisée par le Rotary Club Lille-Est, se déroulera les **samedi 25** et **dimanche 26 mars** à l'Espace Concorde. Elle permettra de découvrir le savoir-faire d'artisans et de jeunes professionnels issus des centres de formation de la

région, opposés dans un concours de sculptures en chocolat.

Venez goûter de nombreux et surprenants produits gourmands. Les fonds récoltés seront reversés à la recherche contre le cancer pédiatrique.

Le samedi de 11h à 19h et le dimanche de 10h à 18h.

Tarifs : 4 €, étudiants 2 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Avec le soutien de la Ville de Villeneuve d'Ascq.

VIE SCOLAIRE

Inscriptions pour la rentrée 2023

Pour la rentrée scolaire 2023/2024, les inscriptions débutent le **mardi 21 mars** pour les Villeneuvois, qui doivent inscrire leur enfant dans l'école publique de leur secteur d'habitation.

Un certificat sera délivré pour finaliser l'inscription à l'école de secteur. À noter : une demande d'inscription est à effectuer à l'entrée en maternelle et en élémentaire.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école d'un autre quartier que celui de votre lieu de résidence, ou si vous êtes extérieur à la commune, une demande de dérogation devra être effectuée à partir du **mardi 4 avril**.

Deux modes de dépôt des dossiers sont possibles : sur le site de la Ville (villeneuedascq.fr) ou en prenant rendez-vous à l'hôtel de ville ou en mairie de quartier, selon l'adresse de l'école souhaitée (voir le site de la Ville). Il faudra présenter les originaux du livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

La demande de dérogation sera étudiée afin de déterminer si une suite favorable peut lui être accordée.

Infos : service des Affaires scolaires, tél. 03 59 31 60 36. Retrouvez le dossier d'information sur villeneuedascq.fr/rentreescolaire2023 et la liste des sectorisations sur villeneuedascq.fr/carte-des-etablissements-scolaires



MASSACRE D'ASCQ

C'était il y a 79 ans ...

Voilà 79 ans, dans la nuit des Rameaux 1944, 86 Ascquois de 15 à 74 ans perdaient la vie sous les balles nazies.

Le **samedi 1^{er}**, à 20h au Tertre des Massacrés, la flamme sera rallumée en présence des familles et des élus et les noms des victimes lus. À 20h15, place Jean-Roques, un dépôt de gerbes sera effectué à la stèle en hommage aux adolescents massacrés.

Le **dimanche 2 avril** à 11h, place du Général-de-Gaulle à Ascq, les Villeneuvois se rassembleront, aux côtés des descendants des victimes, du maire, des élus et des représentants des associations patriotiques, à l'occasion de la commémoration de ce triste anniversaire. À 9h30, une messe sera dite à l'initiative de l'Association des familles des victimes en l'église Saint-Pierre d'Ascq

Le cortège empruntera la rue Gaston-Baratte, puis la rue Masséna et la rue Kléber, pour se rendre au Tertre des massacrés où le Maire rallumera la flamme. Les participants se rendront ensuite au cimetière d'Ascq, où reposent les 86 victimes. Leurs tombes seront fleuries, tout comme le monument des fusillés du Fort de Seclin.

Les Compagnons du Devoir vous accueillent

Venez rencontrer les Compagnons du Devoir pour découvrir leur modèle de formation en alternance et trouver votre voie parmi une trentaine de métiers concrets et utiles lors de leur journée portes ouvertes le **samedi 11 mars**. Les Compagnons forment aux métiers du bâtiment, de l'aménagement, des technologies de l'industrie, du goût, des matériaux souples (sellerie, cordonnerie...), ou encore à la maréchalerie et à la tonnellerie.



Formateurs, apprentis et itinérants en cours de Tour de France seront sur place pour vous présenter leurs métiers et répondre à vos questions. Et si voyager fait partie de vos ambitions, profitez-en pour en apprendre davantage sur le Tour de France !

Ouvert de 9h30 à 17h30, 118 rue de Babylone (Sart).

Infos : compagnons-du-devoir.com ; tél. 03 20 72 53 07.

Se souvenir

Le **vendredi 10 mars** à 18h, au cimetière de Flers-Bourg, Mémoire vivante, la Fédération nationale des amicales des chasseurs alpins, l'Usarg et la Ville vous invitent à la cérémonie organisée à l'occasion du centenaire du lieutenant Pierre Colpin, mort pour la France le 10 mars 1923 en Allemagne. À 16h aura lieu l'inauguration de l'exposition au Château de Flers.

Le **samedi 11 mars** à 11 h, à l'occasion de la Journée Nationale du Souvenir à la Mémoire des victimes du terrorisme, une cérémonie aura lieu place Salvador-Allende, devant la plaque commémorative de Samuel Paty.

Le **dimanche 19 mars** aura lieu la Journée Nationale du Souvenir et du recueillement à la Mémoire des Victimes Civiles et Militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et au Maroc. Un rassemblement est organisé par la Ville et les associations patriotiques à 11 h, au square des Anciens Combattants à Flers-Breucq, rue de Babylone.

NUMÉRIQUE POUR TOUS

À nouveau 5 @ pour la Ville !

C'est officiel depuis le début février : la Ville a à nouveau obtenu les 5 @ au palmarès de la 24^e édition du Label national « Territoires, villes et villages Internet », soit le niveau le plus haut.

Une distinction que la Ville obtient pour la 10^e fois, grâce à son investissement pour promouvoir et rendre accessible à tous l'information numérique. Citons par exemple sa créativité numérique (infographies interactives pédagogiques) dans les supports de communication, la poursuite du déploiement des démarches en ligne avec notamment la mise en place de billetteries en ligne pour les équipements aquatiques et culturels, la politique d'inclusion numérique des publics qui en sont le plus éloignés, mais aussi des actions de sensibilisation à la cybersécurité ou en faveur de la sobriété énergétique par l'usage d'outils numériques... Au total, près de 250 actions ont été mises en place par la Ville de Villeneuve d'Ascq à travers tout son territoire.

La Ville détient également depuis 2022 le prix du Territoire d'excellence numérique, qui distingue les collectivités ayant obtenu plus de six fois le Label Villes internet au niveau 5 @. « Reste maintenant à l'État de faire en sorte, grâce à ses services de police, de mettre fin aux vols et au trafic de câbles qui coupent les réseaux, causant ainsi de grosses difficultés aux entreprises et aux particuliers impactés par ces délits. »

Plus d'infos : www.villes-internet.net/structs/



AU CONSEIL MUNICIPAL

Débat d'orientation budgétaire municipal 2023, une année plus que compliquée...

Après une présentation par l'adjoint aux Finances, Sylvain Estager, les élus ont, lors du conseil municipal du 7 février, débattu des perspectives budgétaires pour l'année 2023.

Celle-ci s'annonce compliquée, du fait d'une inflation en forte hausse et d'une augmentation conséquente du coût des énergies.

Si la Ville a amplifié son plan de sobriété, engagé depuis de nombreuses années, cela risque de ne pas suffire pour faire face aux dépenses. Afin de maintenir un service public de qualité pour les Villeneuvois-es, voire de l'amplifier dans certains domaines, le recours à l'emprunt pour préserver l'investissement et une hausse raisonnée de l'imposition sont des hypothèses étudiées dans le cadre de la préparation du budget 2023, qui sera voté le 4 avril.

Il est à noter que la taxe d'habitation est supprimée pour tous les contribuables à compter de 2023.

Plus d'infos : villeneuvedascq.fr/ordres-du-jour-comptes-rendus-proces-verbaux-du-conseil-municipal



Au Stade Pierre-Mauroy

Les prochains matches du LOSC (sous réserve de modification du calendrier et des horaires...) :

Le **12 mars** : Losc-Olympique Lyonnais (Ligue 1).

Le **2 avril** : Losc-Lorient (Ligue 1).

Le **16 avril** : Losc-Montpellier (Ligue 1).

Le **30 avril** : Losc-Ajaccio.

L'accès à certains parkings et rues des quartiers Hôtel-de-Ville, Triolo et Cité-Scientifique est filtré les soirs d'événement par un système de badge, afin de privilégier l'accès au domicile et le stationnement des riverains. Le dispositif, mis en place deux à trois heures avant l'événement, se termine peu après le début de celui-ci.

Plus Infos et billetterie : stade-pierre-mauroy.com



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement



À l'angle des rues des Cottages et des Villas (Sart-Babylone), des plots ont été installés pour libérer le passage... et la visibilité.

STATIONNEMENT

Partager la rue, c'est l'affaire de tous !

C'est un choix de la municipalité : partout dans nos rues, le stationnement est gratuit. La durée en est seulement limitée dans quelques zones bleues. Pour un meilleur partage de l'espace public entre tous ces usagers, automobilistes, cyclistes et piétons, y compris en situation de mobilité réduite, la Ville met en place quelques aménagements. Mais l'essentiel est bel et bien le respect des règles élémentaires... et des uns et des autres.

Longtemps, le développement des villes s'est fait sous le signe de la domination des véhicules et les usagers vulnérables en étaient « chassés », personnes à mobilité réduite, parents avec poussette... Même si certains quartiers de Villeneuve d'Ascq ont été pensés, dès leur conception, en tenant compte de cette dimension, des difficultés demeurent : incivilités et stationnement gênant sont encore trop souvent constatés, qui empêchent le cheminement des piétons, voire les mettent en danger en les obligeant à marcher sur la chaussée.

Villeneuve d'Ascq doit faire aussi avec la présence de sept stations de métro sur son territoire : un atout, mais qui induit également que de nombreux usagers stationnent toute la journée leur véhicule à proximité pour emprunter un transport en commun, alors que seuls deux parkings relais existent, l'un aux Prés (Edgar-Pisani) l'autre à la Cité-Scientifique (4-Cantons).

Prendre en compte tous les usagers

Aujourd'hui, l'espace public est davantage considéré comme un lieu de vie, distribué plus équitablement et le Code de la route prend mieux en compte tous les usagers. Et c'est bien la philosophie de la Ville qui, via la création d'un comité Voirie, étudie chaque « point névralgique » et tente de prendre les mesures les plus appropriées pour concilier tous les usages.



Rue Van-Gogh, des plots pour la zone centrale de la chaussée, d'autres pour empêcher les stationnements gênants et dangereux.

Le dossier [STATIONNEMENT]

Qui fait quoi ? Le maire est l'autorité de police administrative au nom de la commune. Il possède des pouvoirs de police générale lui permettant de mener des missions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques.

Quant aux aménagements qui ont trait au stationnement, le partage est subtil : à la Ville, via le service municipal des Voiries et des espaces publics, les installations de mobiliers urbains visant à l'améliorer, le limiter et le réguler ; à la Métropole européenne de Lille les aménagements en rapport avec la sécurité des usagers, essentiellement les plots avec une boule blanche à proximité des passages piétons. Même si, de fait, la limitation du stationnement en général a bien souvent pour motivation première la sécurité...

Des plots dissuasifs

Parfois, quand les panneaux ou le simple marquage au sol ne suffisent pas à dissuader de stationner dans un lieu inapproprié, le comité Voirie étudie, en lien avec la police municipale qui



fait part de ses observations « sur le terrain », les lieux où il est judicieux d'installer des plots empêchant physiquement ces stationnements. Les exemples sont nombreux : c'est le cas boulevard Van-Gogh, à l'intersection avec la rue Simone-Veil (notre photo), au milieu du bd Van-Gogh, encore lui, dans sa partie proche du boulevard du Breucq, autour de l'arbre sur la place des Cueillettes (Cousinerie), à l'angle des rues des Cottages et des Villas...

Parfois, la pose de ces plots vient en réponse à des riverains dont les déplacements sont rendus difficiles, voire dangereux, par des incivilités, comme la présence de voitures à « cheval » sur un trottoir qui contraignent le piéton à un « parcours de combattant ». Au Breucq, des poteaux ont été posés à l'intersection des rues Gambetta et Victor-Hugo, là où des voitures en stationnement risquaient d'occulter la vue des automobilistes comme des piétons.

Une autre motivation est de protéger les espaces verts ou enherbés en bordure de chaussée, qui peuvent être investis par des automobilistes indécents et détériorés. Là, ce sont des rochers qui peuvent être posés, comme c'est le cas dans les rues Taillerie (Triolo) et de la Cruppe (Flers-Bourg). Parfois juste de manière transitoire : quand le parking de l'hôpital privé est devenu payant à l'issue du premier confinement, les espaces verts bordant la rue de la Reconnaissance et alentours ont été dégradés par les véhicules qui, par temps de pluie, allaient jusqu'à s'embourber... Après la pose de rochers dissuasifs et pour mieux respecter ces espaces, la Ville a plutôt opté, au printemps dernier, pour

l'installation de plots, dont une partie en bois et l'établissement a participé au financement de la remise à niveau des sols. Et, en lien avec la Mel, une quinzaine de places « officielles » ont été aménagées. Pragmatique...

Jouer l'alternance

Pour sécuriser plus encore la circulation, la Ville expérimente le marquage de stationnements alternés d'un côté puis de l'autre, comme c'est le cas rue de la Liberté (Annappes) et depuis septembre, rue Jean-Baptiste Lebas (Ascq). Conséquence (recherchée) d'une circulation « contrainte » : l'automobiliste lève le pied, la circulation est plus fluide.

Des zones bleues

Si le choix d'un stationnement gratuit a été fait dans la ville, des zones bleues en limitent cependant le temps à 1h30. Pour éviter d'être verbalisé, vous devez disposer de manière visible sous le pare-brise un disque indiquant votre heure d'arrivée. Vous pouvez en retirer aux accueils de l'hôtel de ville et des mairies de quartier.

Ces zones bleues sont signalées par des panneaux.

Dans le quartier Hôtel-de-Ville : boulevard de Valmy, allée Vauban, boulevard Van-Gogh, rue Vermeer.

Au Breucq, Sart, Babylone : rue Jean-Jaurès, devant la mairie de quartier et rue de Babylone face à la pharmacie.

À la Cousinerie : rue du 8-Mai-45, les contre-allées près du chemin des Crieurs.

À Ascq : rue Gaston-Baratte.

À Annappes : rue de la Liberté, rue Corneille devant les commerces.

Aux Prés : rue du Moulin-Delmar.

À Flers-Bourg : une partie des rues du Général-Leclerc et du Colonel-Pollet (près du cimetière).

Au Triolo : une partie de la rue Yves-Decugis.

L'accroissement du nombre de zones est à l'étude, en particulier dans le quartier Hôtel-de-Ville, davantage concerné par les stationnements « pendulaires », à proximité du métro ou des bus. Le passage en zone bleue du parking du Forum des sciences est notamment envisagé à court terme, nous y reviendrons.

Anticiper 2026

Une nouvelle réglementation va entrer en vigueur d'ici 2026 dans le cadre de la loi Lom (Loi d'orientation de mobilité). Sur 5 mètres en amont de chaque passage piéton, il ne sera plus possible de stationner, afin d'apporter une meilleure visibilité aux piétons comme aux automobilistes. Ce qui suppose donc la suppression de places, qu'il s'agit d'anticiper dès aujourd'hui. C'est à l'œuvre...

Pour signaler aux services de la Ville tout problème : [villeneuveascq.fr/demarches](https://www.villeneuveascq.fr/demarches) en ligne/signalement/voiries, circulation, signalisation.

De l'art de bien stationner...

Cela va de soi, mais il est toujours bon de le rappeler : l'article du Code de la route qui régit le stationnement des véhicules explique bien que « *Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas gêner la circulation* ».

Il n'en va pas toujours de soi, les manquements à cette règle élémentaire sont régulièrement évoqués lors des réunions de conseils de quartiers.

C'est oui...

Où stationner dans les règles de l'art ? En agglomération, sur un emplacement réservé ou sur la chaussée le long du trottoir, à droite dans les rues à double sens, à droite OU à gauche dans les rues en sens unique.

C'est « non »...

- Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ;
- Sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclables ;
- Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs ;
- À proximité des signaux lumineux de circulation ou de panneaux de signalisation, à des emplacements tels que ceux-ci peuvent être masqués à la vue des usagers.

- Le véhicule ne doit pas non plus empêcher l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, ou son dégagement.

- Le stationnement sur des espaces verts est interdit par arrêté municipal, car il induit une dégradation.

Ces manquements à la règle sont passibles d'être sanctionnés d'amende, ou d'une immobilisation en fourrière.

Même sans panneau, c'est « non » aussi...

Pas de signalisation ? Ce n'est pas une raison pour enfreindre ces règles, dont le non-respect représente aussi des infractions...

- Rester 7 jours consécutifs sur le même emplacement.
- Un stationnement dangereux, près d'une intersection, au sommet d'une côte, sur les ponts, après un virage, dans les tunnels...

C'est dangereux... et interdit !

Le nombre de véhicules à énergie électrique grandit et c'est tant mieux... Mais attention à ne pas faire traîner vos câbles de recharge à travers le trottoir : un piéton peut s'y prendre les pieds, au risque d'un accident lourd de conséquences. La recharge doit obligatoirement être effectuée dans votre espace privé, ou sur les bornes en domaine public si elles existent ou sur les bornes des parkings commerciaux.

Les Villeneuvois en parlent...

Anne-Marie, 86 ans, habite le quartier de Flers-Bourg. Ses balades, elle les fait en s'aidant d'un déambulateur bien pratique. Seulement voilà, « *souvent* », Anne-Marie doit composer avec « *les voitures garées sur le trottoir, d'autant plus si celui-ci est large, comme dans la rue Jeanne-d'Arc. Je dois alors descendre du trottoir, marcher sur la route et remonter, ce qui n'est pas évident...* » reconnaît-elle. Tout en nuancant avec indulgence : « *Les gens ne se rendent tout simplement pas compte des conséquences de leur stationnement pour des personnes comme moi. Mais quand les automobilistes me voient, ils sont sympas, ils réalisent et font alors plus attention...* », sourit-elle.

Laurent réside lui dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville. Aveugle, il a voilà quelques temps été accidenté à cause du camion d'une entreprise de jardinage stationné sur un accès pompiers, rue de la Voie-Perdue : « *En plus du camion lui-même, dont je ne pouvais deviner la présence, des outils en dépassaient, que j'ai heurtés, avec pour lourde conséquence de perdre deux dents. J'invite chacun, dans son usage de l'espace public, à penser aux autres usagers, y compris à ceux porteurs d'un handicap...* », lance-t-il.

Voilà quelques années, la Ville avait d'ailleurs réalisé une vidéo de sensibilisation au respect des places de stationnement PMR : « *Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap* », à retrouver sur [youtube.com/watch?v=901zPzGNDPI](https://www.youtube.com/watch?v=901zPzGNDPI)

Quand le trottoir « traverse » la rue

Avez-vous déjà entendu parler des trottoirs traversants ? Le dispositif, qui tend à se généraliser, a pour but de sécuriser la circulation des piétons. On en trouve en sortie de parkings quand ils débouchent sur un trottoir (Forum des Sciences, Cité-Scientifique...) ou sur une voie « verte », comme celle qui court sur le côté « lac » de la rue Charles-le-Bon (quartier Château). Les véhicules s'arrêtent avant la limite dessinée au sol, le trottoir est lui en continu et les piétons y sont bien sûr prioritaires. Mais priorité ne signifie pas sécurité : pensez toujours à regarder avant de vous engager ! Rien ne vaut une photo pour mieux comprendre...



Le dossier [STATIONNEMENT]



« Gare moi ailleurs »

Un dessin pour sourire et quelques mots, mieux que de long discours... Au cours de ce mois, vous pourrez découvrir dans les rues de la ville, là où le stationnement gênant est le plus marqué, des dessins au sol réalisés aux pochoirs. L'un représente une voiture qui demande à son conducteur à se garer ailleurs, l'autre une déjection canine qui réclame d'être ramassée et jetée et comme il se doit... car le respect de la propreté des rues fait partie, aussi, des gestes citoyens à avoir en tête. L'environnement n'a pas été oublié : c'est une peinture biodégradable qui est utilisée, les dessins s'effaceront donc d'eux-mêmes en quelques semaines.

« J'en ai pour deux minutes ! »

Deux minutes, deux minutes... Mais depuis quand ? Quand les automobilistes stationnent sur un espace réservé à d'autres (personnes à mobilité réduite, pompiers, piste cyclable...), l'excuse est souvent employée. Mais souvent, ces petits moments ne sont pas sans conséquences : les piétons doivent descendre des trottoirs et marcher sur la chaussée, les cyclistes faire des écarts, zigzaguer, les uns et les autres étant mis en danger.

Rappelons donc qu'il est juste autorisé de s'arrêter temporairement à des emplacements où le stationnement est interdit mais non gênant, pour déposer une personne ou un bagage, et à condition que le conducteur soit présent pour déplacer la voiture à tout moment ! Pas question donc d'une « petite course en vitesse... »

Et devant chez moi ?

On le sait, il est interdit de se garer devant une entrée de parking privé et un panneau ou un marquage au sol est bien souvent là pour nous le rappeler. Mais aussi surprenant que cela puisse paraître, il n'est pas permis de stationner devant son propre garage, au risque d'une amende de 35 €.

Comment empêcher un véhicule de se garer devant son garage ? Vous pouvez demander à la mairie l'installation d'un marquage vertical ou horizontal de stationnement interdit ou un mobilier urbain si cela est faisable (notre photo : dans le quartier des Prés).

En revanche, l'emplacement libre devant votre habitation n'est en rien « réservable », il est permis à chacun de s'y stationner, puisque vous n'êtes pas propriétaire de l'espace public.

Infos : service de la Voirie, des espaces verts et des espaces publics, tél. 03 28 76 59 00.



En cas d'infraction

Sachez qu'en cas d'infraction, les amendes encourues sont de...

Pour les véhicules

Les amendes sont de 135 € pour...

- Non-respect d'un passage piéton (6 points).
- Arrêt ou stationnement gênant sur pistes, bandes cyclables.
- Dépassement dangereux, non-respect de la distance de sécurité (3 points).
- Non-respect du sas vélo.

Pour les cyclistes

Le montant des amendes est également de 135 € pour...

- Utilisation du téléphone ou port des écouteurs.
- Vitesse excessive : aire piétonne, zone rencontre...
- Circulation sur le trottoir, hors-piste pour les plus de 8 ans.
- Accompagnement d'un enfant de moins de 12 ans sans casque.
- Non-respect des feux sauf en présence d'un CLPC (cédez le passage).
- Circulation en sens interdit sauf présence de double sens.
- Circulation sous emprise de l'alcool.
- Remonter les files par la droite en l'absence de bande.

L'amende sera de 35 € en cas de :

- Stationnement gênant pour piéton et PMR.
- Transport d'un passager autre que sur un siège.
- Circuler à plus de deux de front.
- Se faire remorquer par un véhicule.
- Ne pas indiquer son changement de direction.

Et enfin de 17 € en cas...

- D'absence des équipements obligatoires (frein, sonnette, lumière...).
- D'équipements complémentaires manquants (casque pour les moins de 12 ans, gilet réfléchissant par mauvaise condition de visibilité).

Voir aussi le site Internet de la Ville : villeneuve-dascq.fr/se-deplacer-velo-villeneuve-dascq

Pour les piétons

À pied aussi, vous risquez une amende de 4 € en cas de...

- Traversée dangereuse sans utilisation d'un passage piéton à moins de 50 m.
- Traversée au feu rouge d'un passage piéton.

« Venez, venez, ici il y a le gîte...
et le couvert ! »



Telle est l'invitation adressée aux oiseaux, mais aussi à toute une petite faune, par la Ville nature et nourricière, dans sa volonté d'encourager la biodiversité partout dans la ville, y compris dans les secteurs les plus urbains.

Depuis longtemps, mais plus encore ces dernières années, la Ville mène des actions pour que restent ou reviennent des espèces communes comme d'autres plus rares ou même en voie de disparition.

Les espèces « parapluies » sont particulièrement visées. Au sommet de la pyramide écologique, leur présence garantit et protège la présence d'autres. « *Leurs exigences d'habitat englobent celles de tout un cortège d'autres espèces. En clair, si cette espèce, comme la chouette chevêche, se plaît quelque part et trouve sa nourriture, de nombreuses autres aussi !* », explique Quentin Dupriez, écologue et ornithologue qui, depuis 2019, mène en lien avec la Ville un inventaire précis de la faune, mais aussi de la flore et du sol, base de toutes les initiatives.

Parmi elles, la pose de différents types de nichoirs dans les lieux les plus appropriés : là où les vieux arbres sont peu nombreux et où l'habitat moderne est « fermé » aux espèces cavicoles (moineaux gris...). Dans le quartier Hôtel-de-Ville, des nichoirs à colonies, constitués de plusieurs petits « logements », accueillent ainsi les moineaux.

Plusieurs centaines de nichoirs ont été installés dans tous les quartiers. Comme il faut les nettoyer chaque année, beaucoup sont présents dans les écoles, où cette mission est accomplie.

D'autres nichoirs, plus gros, sont destinés aux rapaces comme la chouette effraie ou le faucon, ou bien sont spécifiques aux chauves-souris. Contrairement à une idée

reçue, tous ces nichoirs servent davantage de lieux de reproduction que de refuges l'hiver, ce qui est bien le cas en revanche des abris aménagés pour les hérissons ou les lérots.

« *On offre le gîte pour attirer l'espèce, mais nous veillons, en étroite collaboration avec le service des Espaces verts, à fournir aussi le couvert, c'est-à-dire une biodiversité qui permet à cette faune de se nourrir. L'un ne va pas sans l'autre...* », explique Samuel Druon, responsable du service Éducation à l'environnement.

Pour les espèces qui construisent leur nid comme la gorge bleue à miroir ou le bruant des roseaux, c'est l'environnement qui est adapté, en laissant sur place des arbres morts pleins de creux, taillés en totem ou en forme têtard, en multipliant les haies, en laissant des zones en friches, bref, en laissant la nature « tranquille ».

Un exemple ? À la Haute-Borne, le pourtour des bassins n'est plus tondu et des ouvertures ont été taillées dans les saulaies.

Et rien de tout cela n'est figé : « *En fonction des résultats, on stoppe, on continue, on adapte* » ...

Les Villeneuvois en parlent

Charline, croisée au Breucq



« *J'ai dans mon jardin un nichoir acheté et un autre fabriqué avec mon petit-fils.*

Je le nettoie tous les ans et j'y vois souvent des petits moineaux. J'ai aussi installé des boules de graisse, bien appréciées par des étourneaux, des pies, des tourterelles... J'ai même des mésanges bleues installées dans un creux de ma pompe à eau ! C'est un de mes grands plaisirs de voir et d'entendre tous ces oiseaux »...

Gilles, de la Cousinerie



... Croisé au bord du lac du Héron, des jumelles accrochées au cou, l'appareil photo en bandoulière pour saisir de beaux clichés... D'oiseaux, justement.

« *J'ai installé un grand nichoir sur mon balcon, sur pied, en forme de maison. J'y vois surtout des pigeons et des tourterelles, plus rarement des mésanges et des passereaux* ».



LES RENDEZ-VOUS DU DD

Planter, fabriquer, cuisiner...

À la Ferme d'en Haut

Dimanche 5 mars à 15h et à 16h30 : réussir ses semis, réaliser ses plants de tomates, de choux ou de fleurs d'été.

Samedi 11 mars de 10h à 12h : méthode de conservation des fruits et légumes, séchage, cuir de légume et choix des contenants.

Samedi 18 mars de 10h à 12h : bien utiliser les huiles essentielles.

À la Ferme du Héron

Samedi 11 mars de 10h à 11h30 : atelier compostage.

Mercredi 15 mars de 14h à 16h : les abris à insectes.

Samedi 18 mars de 10h à 12h : débuter un potager, préparation du sol, semis et plantation.

Dimanche 19 mars de 10h à 17h : marché fermier du Civam.

Mercredi 29 mars de 14h à 17h : confection de gîtes à insectes.

Au centre social Fliers-Sart

Vendredi 10 mars de 10h à 11h30 : fabrication de kéfir de fruits.

Lundi 20 mars de 18h à 20h : repair café.

À la Maison des Genêts

Vendredi 24 mars de 10h à 12h : fabrication de réflecteurs de radiateurs.

Au centre social Centre-Ville

Samedi 25 mars de 9h30 à 13h : Préparation et partage d'un repas multiculturel, avec des plats des régions et pays d'origine des participants.

À LA FERME D'EN HAUT

Semis, plantation... et espèces en voie de disparition

La Ferme d'en Haut nous convie à une nouvelle édition de ses « Rencontres au vert », le **dimanche 5 mars** de 15h à 18h. Puisque le printemps s'annonce, il sera question de plantations, avec des conseils sur les semis. Vous pourrez aussi broder des motifs de graines avec Alouette Lulu et réparer vos objets avec les bénévoles du Jardin des bennes. Réservation au 03 20 61 01 46 uniquement pour le Repair café.

Un spectacle gratuit

Et à 17h, la Générale d'Imaginaire présente un spectacle jeune public (à partir de 9 ans) : *Dead as a dodo*. Claire Rolain et Julien Tortora célèbrent en musique les espèces en voie de disparition : rhinocéros de Java, loup rouge, baleine boréale, otarie du Japon... À travers ce conte musical, le public visite plaines, sommets, océans, glaces... Durée 45 min.

Gratuit sur réservation par mail : lafermedenhaut@villeneuedascq.fr ou 03 20 61 01 46.

Au centre social Cocteau

Judi 6 avril de 10h à 12h : fabrication de réflecteurs de radiateurs.

À l'Espace Concorde

Mercredi 8 mars de 14h à 16h : « Les chemins de l'eau », condensation, précipitation, infiltration, cycle de l'eau à la base du vivant.

Au campus du Pont-de-Bois

Vendredi 31 mars à 18h30, conférence débat avec Rob Hopkins, le fondateur du Mouvement Villes et Territoires en transition.

Inscription : villeneuedascq.fr/ateliersdd

La saison du vélo !

- Lille depuis Villeneuve d'Ascq en vélo avec l'Adav, le **samedi 1^{er} avril**, départ depuis la place de la République à 15h.
- Pour les réglages et petites réparations de votre vélo, l'association des Jantes du Nord sera présente sur les marchés en mars et en avril. Rendez-vous de 10h à 13h les **samedi 11 mars**, place de la Liberté à Fliers-Bourg, **mercredi 15 mars** de 10h à 13h place de la République à Annappes et **vendredi 17 mars** de 10h à 13h place du Général-de-Gaulle à Ascq, puis lors des braderies, à partir du mois de mai.

Créer son potager

Dans la continuité des actions menées par l'Association pour la citoyenneté autour des jardins partagés, un nouveau projet est lancé : « Les Jardins de la Victoire », histoire d'accompagner les habitants qui voudraient initier leur potager. « *Si chaque logement individuel avait un petit potager, cela aurait un impact non négligeable sur la souveraineté alimentaire de la ville !* », souligne Manon Debrabander, membre du bureau APC en charge des potagers et de la grainothèque. « *Aujourd'hui, la plupart des légumes frais que nous consommons sont issus de l'importation et la qualité n'est pas toujours au rendez-vous. Les potagers individuels constituent donc à la fois une source de loisir et de détente, tout en nous permettant de consommer de bons légumes frais* ». Une affirmation conjointe à celle du Maire en la matière.

Il s'agira de mettre en place et de suivre l'évolution d'une lasagne de permaculture. Un kit sera offert. Il faut prévoir un espace de 2 m² ensoleillé minimum 6h par jour (en été).

Le projet débute en avril, 10 foyers seront sélectionnés. Tout est gratuit, il faut juste adhérer à l'association.

« *Une ville nature et nourricière, c'est aussi cela* »

Pour réserver votre place : 06 73 62 54 11 ou sur louis.peze@gmail.com

Infos : <https://apcvilleneuedascq.fr/>



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

AÎNÉS

Une Guinguette à Concorde !

Un nouveau rendez-vous des « Mille et une guinguettes », cette série de thés dansants impulsés à destination des aînés et de leurs proches et amis par la Maison des Aînés, aura lieu le **samedi 11 mars** de 14h à 20h, à l'Espace Concorde (rue Carpeaux à la Cousinerie). L'entrée est gratuite, une petite restauration et une buvette sont assurées. Toute l'après-midi, le duo Lou Clark fera danser jeunes et moins jeunes sur les airs des années 80, Notez les prochaines « Guinguettes » : le **samedi 15 avril** au centre social Centre-Ville, le **samedi 13 mai** à la maison de quartier Denis-Blanchatte (Ascq),

Les aînés en balade

Dans le cadre de ses actions en direction des aînés villeneuvois, le service municipal des aînés offre cette année à chaque Villeneuvois(e) de plus de 63 ans inscrit(e) au fichier des aînés une sortie gratuite, à choisir parmi les dix proposées cette année...

Les propositions 2023 : le Salon de l'agriculture, le 3 mars, Bruxelles, le 4 ou le 7 avril (visite d'une chocolaterie, balade au parc Floralia...), un repas dansant au Domaines des charmes, le 11 avril, les Rencontres internationales des cerfs-volants à Berck-sur-Mer, le 18 ou le 21 avril, le Luxembourg, le 4 mai, Giverny, le 23 ou le 25 mai



le **samedi 10 juin** à la Maison des Aînés, à l'occasion d'une journée festive (Annappes), le **samedi 1^{er} juillet** au Château de Flers (Château/Flers-Bourg), le **samedi 12 août** à Quanta (Cousinerie), le **samedi 9 septembre** à la ferme du Héron (Cousinerie), le **samedi 14 octobre** à la salle Marianne, à l'occasion de l'Automne bleu (Annappes) et le **samedi 18 novembre** à la salle Masqueliez (Flers-Bourg). Entrée gratuite sur inscription à la Maison des Aînés, buvette et petite restauration sur place.

(jardin et maison de Claude Monet, musée des Impressionnistes...), le Parc du Crocodile rouge, le 23 juin (visite du plus grand barrage de Belgique, croisière en amphibus...), Bruges, le 27 ou le 29 juin, un repas-spectacle cabaret dansant Au Père Mathieu, le 12 septembre ou le marché de Noël d'Amiens, le 12 ou le 14 décembre.

Infos : Maison des Aînés, 2 rue de la Station (Annappes), tél. 03 28 77 45 20, mail : aines@villeneuvedascq.fr

CITOYENNETÉ

ENCOMBRANTS

Pas de déchets verts !

L'enlèvement des encombrants se fait sur rendez-vous, en appelant le 0 805 288 396 du lundi au vendredi de 8h à 17h sans interruption (service et appels gratuits), ou en ligne sur la plateforme **encombrantssurrendez-vous.com/particulier**

Ce service s'adresse exclusivement aux particuliers, propriétaires ou locataires et aux bailleurs et syndicats référencés.

Les rendez-vous s'effectuent par créneau

(de 7h à 13h et de 13h à 18h, jusqu'à 20h si nécessaire). La présence physique n'est plus obligatoire lors de la collecte, les objets encombrants -d'un volume minimum de 0,5 m³ et d'un poids maximal de 75 kg- devront être déposés sur le trottoir avant 7h ou après 20h pour les créneaux du matin, avant 13h pour ceux de l'après-midi.

Le délai de prise de rendez-vous est désormais de 6 jours ouvrables (contre trois semaines auparavant).

Le service est fermé les dimanches, le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

À noter : les déchets verts (tontes de pelouse, feuilles mortes, branchages, etc.) et les fagots liés ne sont pas collectés dans le cadre des encombrants sur rendez-vous. Il convient de les déposer en déchèteries ou en déchèteries mobiles.

La liste des encombrants refusés ou acceptés est consultable sur le site de la Métropole européenne de Lille : lillemetropole.fr/encombrantssurrendez-vous

JARDINAGE

Les prochains ateliers

Mardi 14 mars à 14h30 au jardin de Joseph (rue de la Station, Annappes) : préparer le jardin pour le printemps, entretien de fin d'hiver, tailles de printemps des rosiers et petits fruitiers. Date à confirmer selon la météo.

Samedi 25 mars ou 2 avril à 14h30 au jardin pédagogique Claeys (date à confirmer selon l'avancement de la végétation) : semaine « alternatives aux pesticides », sujets printaniers, préparation du potager et à 16h visite du jardin fleuri (bulbes, arbustes...). Gratuit.

Infos : Association des jardiniers de Villeneuve d'Ascq, 06 73 18 75 44 et jardiniers.ascq@wanadoo.fr

LOISIRS

Book'in Club

Venez échanger sur les livres qui vous ont plu, déplié et faire le plein d'idées à la médiathèque, le **samedi 11 mars** de 10h30 à 12h. Accès libre et gratuit.

Infos : 03 20 61 73 00 ; mediatheque.villeneuvedascq.fr

Loto

L'association Genêts en Fête organise un loto le **samedi 11 mars** à 14h30 à la Maison des Genêts.

Nombreux lots à gagner : télévision, ordinateur portable, cafetière...

Tarifs : 2,50 € le carton, 6 € les 3, 12 € les 6. Bingo : 6 € le carton.

Buvette et petite restauration sur place.

Infos : 07 64 81 31 26.

L'Histoire en chansons

L'Association pour l'amitié entre Villeneuve d'Ascq et Leverkusen (Aaval) organise une conférence le **jeudi 30 mars** à 18h30 au Château de Flers, sur le thème « Une petite histoire des relations franco-allemandes en chansons ».

Entrée libre sur inscription préalable auprès de gcollet16@gmail.com

La ville pour tous

CULTURE

Joyeux anniversaire le LaM !

En 2023, le LaM fête ses 40 ans. Une année réjouissante, pleine de surprises pour s'émerveiller, rêver, découvrir un nouveau parcours de la collection permanente à partir de mars... et jalonnée de grandes expositions et de rendez-vous festifs.

Du **15 mars au 2 juillet**, découvrons l'œuvre « absolue » de l'artiste nippon-américain Isamu Noguchi grâce à cette première grande rétrospective en France. À la fois sculpteur et designer, l'artiste a décloisonné l'art, construit des ponts entre Orient et Occident. À travers plus de 250 œuvres (sculptures, dessins, photographies, objets de scénographie...), l'exposition met en lumière un travail multiforme, peu connu en Europe, si ce n'est par ses lampes Akari ou la Coffee table...

L'automne verra une belle rétrospective consacrée à l'un des plus grands plasticiens allemands, Anselm Kiefer et son œuvre hantée par la mémoire de la deuxième Guerre mondiale, et la présentation du travail de l'artiste franco-algérien Mohammed Bourouissa, mais aussi dessinateur, sculpteur, vidéaste,



Rudolph Burckhardt, Isamu Noguchi avec une étude pour Luminous Plastic Sculpture, 1943, The Isamu Noguchi w/Fondation and Garden Museum, New York/ ADAGP, Paris 2023.

performeur, évocateur d'une société de la surveillance, du contrôle, de l'enfermement. Une année douce également, pour profiter d'un parc de sculptures restauré, embelli et revégétalisé, fidèle à l'esprit architectural originel.

Une année de renouvellement, avec une nouvelle identité graphique, des espaces plus accueillants et de nouvelles propositions au public, à tous les publics.

Côté festif, notez d'ores et déjà les dates des **13 et 14 mai** : à la faveur de la Nuit des musées, le LaM soufflera ses 40 bougies avec vous. Au programme, concerts, spectacles, performances et même un banquet artistique ! On vous en dit bientôt beaucoup plus...

Infos : musee-lam.fr

LOISIRS

Une braderie de magazines !

Le **samedi 1^{er} avril** de 10h à 17h, la médiathèque municipale met en vente revues et magazines, au tout petit prix de 5 numéros pour 1 €. Offrez-leur une seconde vie !

Danse libre

Le Fil de Soi organise un week end de danse libre, les **samedi 18 et dimanche 19 mars**. Pour « retrouver un mouvement naturel, libre de tensions ». Infos et inscriptions : 06 51 76 63 62 ou danselibre59@gmail.com

Lumières de papier

Samedi 25 mars à 10h, le LaM propose, dans sa bibliothèque Dominique-Bozo, un atelier pour créer votre suspension lumineuse en origami... en lien avec l'expo consacrée à Isamu Noguchi. Tarif : 20 €, inscriptions : musee-lam.fr

La forme libre

Toujours en rapport avec l'expo du LaM, les Amis du LaM proposent une conférence sur le travail de Isamu Noguchi, présentée par Céline Doutriaux, le **samedi 25 mars** à 10h30. Tarifs : 5 € / 3 € / gratuit pour les étudiants. Infos et inscriptions : 03 20 04 78 75 ou amisdulam@musee-lam.fr

Le loto de l'US Ascq

Le club des supporters de l'US Ascq organise un super loto le **samedi 18 mars** à la salle Debruyne. Ouverture des portes à 18h. À gagner, des cartes d'achat de 400 € et de 150 € et de nombreux lots. Buvette et restauration. Réservation : 06 58 12 94 56 après 17h.

PETITE ENFANCE

Une semaine rien que pour les moins de six ans...

À l'occasion de la semaine nationale de la Petite enfance, des structures se sont mobilisées pour proposer aux moins de six ans un beau programme de découvertes...

Samedi 18 mars à 9h30 à Cric Crac Compagnie (ferme St-Sauveur) : « Au dodo, Petit Pouce ! ». Marie Brignone, autrice et orthophoniste, évoque avec tendresse et malice les rituels de l'endormissement. Pour les parents et enfants de moins de 5 ans, réservation : criccraccie.com. Le même jour, de 9h à 12 h 30 à l'Atelier 2 (ferme Saint-Sauveur également), découvrez les œuvres des adhérents de 3 à 15 ans et participez en famille à des ateliers de pratiques artistiques.

Mardi 21 et mercredi 22 mars, vivez un temps de contes autour des cubes à histoires, animé par deux conteuses de la médiathèque le mardi et par le centre social Centre-Ville le mercredi.



À 10h15 et 11h, au Relais Petite enfance Caramel, allée du Cercle. Infos : 03 20 05 13 18.

Mercredi 22 mars à 16h30 à la médiathèque, Heure du conte musicale pour les moins de 4 ans avec la complicité de Gaëlle Wallez de Cric Crac compagnie.

Samedi 25 mars à 10h30, lecture chantée de « Bulle et Bob au jardin » (notre photo) par Natalie Tual, à partir de 3 ans. Réservation au 03 20 61 73 00.

Tous ces rendez-vous sont gratuits.

ENFANCE

« COLOS » 2023

Vive les vacances !

La Ville de Villeneuve d'Ascq propose aux enfants dès 6 ans et aux jeunes jusque 17 ans onze séjours de vacances cet été.

Pour les 6-12 ans

- Ver-sur-Mer, dans le Calvados du 9 au 25 juillet.
- Châtel en Haute-Savoie, du 9 au 25 juillet ou du 2 au 18 août.

Pour les 10-12 ans

- Habère-Poche, en Haute-Savoie, du 9 au 25 juillet ou du 2 au 18 août.
- Rémuzat, dans la Drôme, du 2 au 18 août.

Pour les 12-15 ans

- Die, dans la Drôme, du 9 au 28 juillet.
- Lescar, dans les Pyrénées atlantiques, du 9 au 28 juillet.
- Rémuzat, dans la Drôme, du 2 au 18 août.
- Saint-Jean-de-Luz, dans les Pyrénées Atlantiques, du 2 au 21 août.

Pour les 15-17 ans

- Beaulieu, en Ardèche, du 9 au 28 juillet (avec un week-end découverte obligatoire).

Les **inscriptions** sont ouvertes du **22 mars au 24 juin** pour les Villeneuvois :

- soit en ligne, sur le portail Pouce et puce.
- soit en présentiel, le **mercredi 22 mars** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier d'Ascq, de Flers-Bourg et de Flers-Breucq de 8h30 à 12h.

Les dossiers devront être complets au plus tard le 24 juin ; à défaut, la place sera octroyée aux familles inscrites sur la liste d'attente. Par ailleurs une absence lors de la réunion d'information obligatoire parents/ jeunes annulera l'inscription. Les non Villeneuvois pourront eux s'inscrire du 20 mai au 24 juin, en fonction des places disponibles.

Centres de loisirs de printemps

Les Centres d'accueil municipaux fonctionnent du lundi 17 au vendredi 28 avril 2023.

Les inscriptions sont à prendre du **17 mars** au **1^{er} avril** pour les Villeneuvois et, pour les extérieurs, du **24 mars au 1^{er} avril**.

Il est possible de s'inscrire en ligne, via l'espace personnel du portail Pouce et Puce. Les inscriptions restent faisables dans les mairies de quartier et à l'hôtel de ville.



PETITE ENFANCE

À petits pas dans un « labyrinthe sensoriel »

Du **dimanche 18 mars au dimanche 2 avril** à la Ferme d'en Haut, le « Labyrinthe sensoriel » est une exposition à vivre, destinée aux petits de 0 à 4 ans. L'enfant explorera librement différentes manières de produire du son : gratter, frotter, taper, chanter... Tous les sens seront en éveil dans ce grand voyage à petits pas. Dans le cadre de la semaine de la Petite enfance.

Le Labyrinthe sensoriel est un projet co-construit avec la Milac (Maison intergénérationnelle de loisirs artistiques et culturels), Les Potes en ciel - Le Café des enfants, L d'illusion, l'illustratrice CloÛk et supra / dp - curateur d'architecture.

Gratuit, samedi et dimanche de 15h à 19h, réservation en semaine pour les groupes.

Tél. 03 20 61 01 46 ; lafermedenhaut@villeneuedascq.fr



LOISIRS

Les rendez-vous de l'École de musique

- Maternités en musique, **samedi 25 mars** à 16h à l'Hôpital Privé de Villeneuve d'Ascq.
 - Décibels, concert des musiques actuelles et des ateliers jazz, **samedi 1^{er} avril** à 15h à la Ferme d'en Haut.
 - Audition de piano des élèves adultes, **samedi 8 avril** à 14h30 à l'auditorium de l'EMVA.
- Infos : 94 rue Corneille, 03 20 91 64 88 et em-va.fr**

Observer les batraciens

Le CPN organise une sortie crépusculaire à la découverte des amphibiens le **samedi 11 mars** à 18h30 aux mares des Marchenelles. Venez observer les grenouilles et crapauds en période de reproduction, bottes conseillées, voire nécessaires! Inscription demandée auprès de : delphine.longin@free.fr

SOLIDARITÉ

Coup de pouce numérique

La médiathèque accompagne la découverte des outils numériques. Prochain rendez-vous : le **samedi 18 mars**, il s'agira de maîtriser l'utilisation d'un smartphone sous Android. Gratuit. Sur inscription au 03 20 61 73 00.

La ville pour tous

LOISIRS

Un festival de cirque pour les 40 printemps des Intrépides

Les vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril, rendez-vous à l'Espace Concorde pour pas moins de quatre spectacles (dont un pour le jeune public), des surprises et même un concert.

La troupe des Intrépides fête les 40 ans de l'association, qui pratique et enseigne les arts du cirque aux petits et aux grands à la salle Léo-Lagrange au Breucq.

Pour l'occasion, la grande famille des Intrépides a concocté un festival grandiose de cirque, mêlant les enfants membres de l'association, les artistes amateurs et ceux devenus professionnels. Acrobaties aériennes, M. Loyal, jonglerie, portés acrobatiques, tissu aérien, danse acrobatique, trapèze, monocycle, mât chinois, équilibre sur objet, interventions burlesques... seront émaillés d'autres surprises.

Des ateliers de découverte du cirque, encadrés

par les bénévoles de l'association, seront proposés aux enfants et aux adultes (gratuit, sur réservation).

Le vendredi : dès 14h, ateliers de découverte pour les écoles de la ville et à 20h30, spectacle tout public « Histoire d'Intrépides ».

Le samedi : à 14h, spectacle enfants-jeune public ; à 15h, ateliers découverte (adultes et enfants) ; à 17h et 20h, spectacle ; à 18h45 et 22h30, concert.

Buvette, petite restauration et jeux sur place.

Tarifs pour les Villeneuvois : 3,5 € adulte, gratuit pour les moins de 12 ans. Pour les extérieurs, 5 € adultes et 2 € enfants de moins de 12 ans.

Infos et réservations :

<https://fb.me/e/5D7zdzAb>



THÉÂTRE

Le 31^e Festival d'Ailleurs et... d'à côté

Amateurs de théâtre, réjouissez-vous et sortez les agendas : du 7 mars au 2 avril, le Théâtre d'à Côté nous a concocté une belle 31^e édition de son festival.



« Migraaants », par la Cie DuCaBo.

Au menu, pas moins de 11 propositions, dont quelques créations comme « Nous, Vous, Elles », le 7 mars et, les 31 mars et 1^{er} avril, « Comédie sur un quai de gare » d'après Samuel Benchetrit, tous deux par le Théâtre d'à côté lui-même. Au programme aussi, le retour de « Tous les oiseaux » (les 10 et 11 mars), du Feydeau par les Transarciens (le 14), ou encore « Eros ou les vérités successives » (les 24 et 25), par la jeune compagnie villeneuvoise En tous lieux.

Une belle palette de thèmes

et de genres, à savourer sans modération grâce aux formules d'abonnement.

Tout se passe à la grange de la ferme Dupire, 80 rue Decugis (métro Triolo).

Réservations : 09 64 12 87 32 ou letheatredacote@wanadoo.fr

Tarifs : 9 € / 5 €, formules d'abonnement de 3 à 10 spectacles.

Programme complet : letheatredacote.net

Le printemps des poètes

Il revient comme les hirondelles, pour annoncer le retour des beaux jours, en « vers » et contre tous. En mars, la médiathèque nous attend pour faire rimer poésie avec euphorie...

Samedi 11 mars de 14h30 à 16h30, réalisez une « boîte d'art », sur le modèle des boîtes d'art de Joseph Cornell, artiste surréaliste américain. Vous imaginerez un décor que vous fabriquerez à partir d'images et d'objets. Atelier adultes, sur inscription.

À 15h (jusqu'à 4 ans) puis à 15h30

(dès 5 ans), les heures du conte se font poétiques, tout comme celle du mercredi 15 mars à 10h15 (jusqu'à 4 ans).

Toujours **mercredi 15**, de 15h à 17h, atelier art postal poétique : envoyez par voie postale à l'autre bout du monde un poème que vous aurez choisi (ou écrit ?!). Tout public à partir de 10 ans.

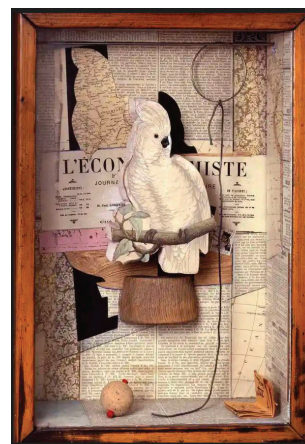
Samedi 25 mars de 14h30 à 16h30, atelier pastilles musicales poétiques : vous enregistrerez votre texte et le remixerez en musique. Tout public à partir de 12 ans.

De 18h à 20h, bienvenue à l'apéro poétique !

Toutes les animations sont gratuites.

Infos : 03 20 61 73 00 ;

<https://mediatheque.villeneuedascq.fr>



Fabriquez une boîte d'art comme celle-ci...

LOISIRS

Un quizz, de la musique et... un apéro !

Le **dimanche 19 mars** à 12h, l'Avenir Musical d'Ascq vous donne rendez-vous pour son concert-apéritif de printemps, à la salle Pierre-et-Marie-Curie (rue de l'Abbé-Lemire à Ascq). Pas de programme dévoilé, puisque les quarante musiciens inviteront le public à deviner, sous forme de quizz, les morceaux qu'ils vont interpréter...
Entrée libre et gratuite.



SOLIDARITÉ

Participez aux Randos du cœur !

Amateurs de marche ou de course, en famille, entre amis ou en solo, retenez bien la date de la 6^e édition des Randos du cœur, le **dimanche 26 mars**. Dans un cadre verdoyant, vous participerez en plus à une belle action solidaire au profit de la Banque alimentaire du Nord.

En visant cette année la barre des 700 participants, le défi est d'atteindre les 3 tonnes de denrées non périssables collectées (soit l'équivalent de 7 500 repas).

Les itinéraires seront fléchés, un ravitaillement offert à mi-parcours et un verre de l'amitié vous attendra à l'arrivée. Accueil à la Halle Canteleu, 64 rue Carpeaux dès 8h30.

Au programme : 9h30 : marche de 3, 5 ou 10 km.

10h : course de 5 ou 10 km.

10h30 : course des enfants de 1 km.

Modalités de participation : 3 kg de denrées non périssables par personne à apporter le jour même.

Info et inscription : lesrandosducoeur.com

Devenez Ambassadeurs et Ambassadrices de la ville !

Vous habitez Villeneuve d'Ascq et ses environs, vous en êtes fiers ? Vous avez envie de partager votre engouement ? Alors devenez Ambassadeur de l'Office de tourisme, pour bénéficier d'offres d'adhésion, participer aux festivités, être formé aux visites guidées et, pourquoi pas, vous mettre dans la peau d'un professeur des années 30 à la Classe-musée ! Une rencontre des ambassadeurs est prévue au Château de Flers le **samedi 18 mars** à 10h.

José Noce annonce le printemps

Musicien, écrivain, peintre, sculpteur, le Villeneuvois José Noce a plus d'une corde à son arc artistique. Du **11 au 26 mars**, l'artiste « très prolifique » expose une cinquantaine de peintures et de sculptures à la galerie Saily de la ferme Dupire. Son titre : **Primaver'Ascq**, « *parce que je suis d'origine italienne et que mes œuvres, tant abstraites que figuratives, sont plus drôles que tristes, très colorées, et annoncent le printemps...* », sourit-il. Il en profitera pour proposer à la vente son recueil de poésie, « Ti Poèmes ».



L'expo est visible au 80 rue Yves-Decugis (Triolo), entrée gratuite. Vernissage le 17 mars à partir de 18h30. Samedi, dimanche et semaine, de 15h à 19h, le matin en plus les samedis et dimanches de 10h à 12h, ou sur rendez-vous par SMS au 06 15 51 64 72.

Parler de l'endométriose

Le mois de mars sera JAUNE, à l'occasion de la semaine européenne de prévention et d'information sur l'endométriose, du **6 au 12 mars** 2023.

EndoAction et son partenaire Heroic Santé collaborent avec le Planning familial de Lille, l'Université de Lille et plusieurs associations pour organiser des événements autour de la santé de la femme : conférence, permanence à l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq, rencontre amicale et, **le 25 mars**, une marche solidaire au parc du Héron.

L'association EndoAction rassemble des patientes atteintes d'endométriose et informe, sensibilise et soutient les personnes malades et leurs proches.

Sur Facebook, l'association administre un groupe de parole privé qui compte plus de 3 800 membres, « Endométriose : info, conseils & soutien ».

Plus d'infos : EndoAction sur Facebook Instagram, Twitter, Tik-Tok...

ARCHIVES

JEUNE PUBLIC

C'est l'heure du conte !

On s'installe confortablement dans les coussins, et c'est parti pour une heure de contes et de rêve, à la médiathèque municipale : le **samedi 11 mars** à 15h dès 5 ans, à 16h30 de 0 à 4 ans, mais aussi à 14h, une séance spéciale au LaM, suivie d'un atelier ! Gratuit.

Pour ce dernier, réservation au 03 20 19 68 51 ou accueil@musee-lam.fr

Le **mercredi 15 mars** à 10h15 de 0 à 4 ans et le **samedi 22 mars** à 16h30 de 0 à 4 ans, séances en musique avec la complicité de Gaëlle Wallez de Cric crac compagnie. Gratuit.

Infos : 03 20 61 73 00.

SOLIDARITÉ

Table ronde

Les groupes villeneuvois des Associations France-Palestine solidarité et Amnesty organisent une table ronde « Israël-Palestine, vers un système d'apartheid ? » le **jeudi 16 mars** de 20h à 22h, au foyer Rigole (rue Jean-Delattre, Ascq). Accès dès 19h30, stands associatifs.

Infos : afps-villeneuveascq.org et villeneuveascq@amnestyfrance.fr

Collectes de sang

L'Amicale des donateurs de sang bénévoles de Villeneuve d'Ascq organise trois collectes ouvertes à tous en mars : le **mercredi 8** de 8h à 13h au lycée Queneau, le **vendredi 14** de 10h à 13h et de 15h à 19h à la salle Marianne (tombola) et le **jeudi 23** de 10h à 13h et de 15h à 19h chez les Compagnons du devoir. L'assemblée générale se tiendra le **dimanche 19 mars** à la salle de l'âge d'or à Annappes.

40 ans... pour le plus automatique des métros

C'était le 25 avril 1983. À la Cité-Scientifique, le Val (Véhicule automatique léger, ou Villeneuve d'Ascq-Lille, à votre convenance !) est inauguré par François Mitterrand, Président de la République. La ligne se termine alors à la station République de Lille.

Longue histoire que celle du premier métro automatisé de France... En 1969, la Communauté urbaine de Lille, présidée par Arthur Notebart, projette la création d'une ligne de transports en commun pour relier la ville nouvelle de Lille-Est qui deviendra Villeneuve d'Ascq le 25 février 1970, son campus universitaire à Lille.

Une étude est lancée par l'Établissement public d'aménagement de Lille Est (Épale), qui s'appuie sur les travaux de l'Institut de recherche sur les transports (IRT) et de l'Université des Sciences et technologies de Lille.

En mars 1971, le concours international mis en place par le ministère des Transports sélectionne le projet de Robert Gabillard, professeur à la Cité-Scientifique, en lien avec Matra et le brevet est déposé par l'Épale en juillet 1971.

Le scientifique et ses équipes imaginent donnent naissance à un mode de transport extrêmement innovant : pilotage et régulation automatiques, quais sécurisés grâce aux portes palières et accessibles aux personnes à mobilité réduite, vitesse et fréquence des rames élevées, poste de contrôle ultra performant...

Le système est si séduisant que la CUDL commande, dès 1974, une étude pour adapter le Val à la desserte de la métropole.

Le creusement des voies démarre en 1978, par tronçons : Quatre-Cantons, Cité-Scientifique, Triolo en 1980, Hôtel-de-Ville et Pont-de-Bois en 1982. La liaison avec Lille est complète en 1984, après six années de travaux

Le Val, symbole de coopération entre scientifiques et industrie, a fait des petits, en France et dans le monde : Toulouse, Rennes, Orly, Turin, Chicago Taïpei... et emmène chaque jour des centaines de milliers de voyageurs à bon port.

Plus d'infos : villeneuveascq.fr/publications-des-archives-municipales



François Mitterrand, entouré de Pierre Mauroy et d'Arthur Notebart, inaugure en avril 1983 le Val, Véhicule automatique léger en présence de Gérard Caudron. Photo issue des Archives de la Mel - 10Ph1

Le programme des manifestations est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site Internet de la Ville, pour vous tenir informé des éventuelles modifications.

Les rendez-vous

Jeune public



A la Ferme d'en Haut le 26 mars

Concert



Le 11 mars à la Ferme d'en Haut Louise-Jallu - © Sylvain Gripoix

Expo



Au Lam. Isamu Noguchi avec étude pour Luminous Plastic Sculpture Rudolph Burckhardt

Dimanche 5 mars

Loisirs

Chaud patate ! Au Musée du Terroir de 14h30 à 17h30, des animations gratuites autour de la pomme de terre, avec la fabrication et la dégustation de frites, de chips, de purée, un quizz et une plantation.

Infos : 12 carrière Delporte, tél. 03 20 91 87 57 ; museeduterroir.villeneuedascq.fr

Théâtre/ En famille

A 17h à la Ferme d'en Haut, dans le cadre des Rencontres au vert de 15h à 18h, la Générale d'imaginaire présente **Dead as a dodo** (à partir de 9 ans). Claire Rolain & Julien Tortora célèbrent en musique les espèces en voie de disparition : rhinocéros de Java, loup rouge, baleine boréale, otarie du Japon...

À travers ce conte musical, le public visite plaines, sommets, océans, glaces... Durée 45 min. Gratuit sur réservation : lafermedenhaut@villeneuedascq.fr ou 03 20 61 01 46.

Vendredi 10 et samedi 11 mars

Théâtre

À la ferme Dupire à 19h30, **Tous des oiseaux**, par le Théâtre d'à côté, dans le cadre de son festival.

Infos : letheatredacote.net

Samedi 11 mars

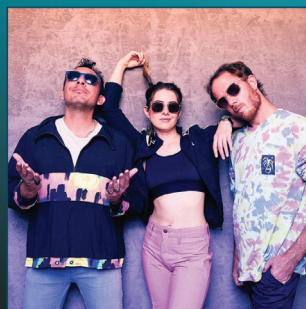
Concert

Comme un air de Buenos-Aires À l'École de musique (94 rue Corneille) à 20h, Quatuor en Liberté installe un « **Cabaret Piazzolla** ». Sur scène, le Louise Jallu Quartet : elle-même au bandonéon, Grégoire Letouvet aux claviers, Mathias Lévy au violon et à la guitare et Alexandre Perrot à la contrebasse.

Au programme, Libertango, Oblivion, Buenos-Aires hora cero et d'autres titres d'Astor Piazzolla. Une soirée tango et cabaret latino pour réchauffer cette fin d'hiver.

Tarifs : 12 € / 8 €. Réservation : 06 77 67 43 60 ou kairosetmetis@gmail.com

the gluteens



IMPARFAIT



Vendredi 10 mars

Concert / Pop électro métal

Soirée girls au micro !

À la Ferme d'en Haut à 20h30, **The Gluteens et Imparfait**. Chez les premiers, les harmonies vocales sixties se posent sur des boîtes à rythmes sauvages, une guitare surf rock se mêle à une Blondie épileptique ! Les seconds font vibrer un « rock urbain », métal alternatif. Tarif 8 ou 5 €.

<https://billetterie-lafermedenhaut.villeneuedascq.fr>

Les rendez-vous

Dimanche 12 mars

Concert

À l'église Saint-Pierre d'Ascq à 17h, concert de l'**Orchestre de chambre** de Villeneuve d'Ascq dirigé par Pascal Beauvois. Au programme, Vivaldi, Albinoni, Weill, Martini, Berlioz, Moricone... Entrée libre.

À Quanta à 19h30, ambiance irlandaise avec **Elly's Garden**.

Infos : quanta.asso.fr/event/concert-ellys-garden/

Théâtre

À la ferme Dupire à 16h30 : **Migraaaants**, par la Compagnie DuCaBo.

Infos : letheatredacote.net

Mardi 14 mars

Documentaire

À la Ferme d'en Haut à 19h, **La Croatie** - Entre Orient et Occident, de Jean-Claude Herman. Proposé par le cycle Découvertes. Tarif 8 € ou 5 €. <https://billetterie-lafermedenhaut.villeneuve-dascq.fr>

Théâtre

À la ferme Dupire à 20h30 : **Autour de Feydeau**, par la fenêtre et autres monologues par les Transarciens.

Infos : letheatredacote.net

Vendredi 17 et samedi 18 mars

Théâtre

À la ferme Dupire à 20h30 : URPE, de et par Stéphanie Armingaud et Louise De Clercq - Collectif Re(Co)Naissance.

Infos : letheatredacote.net

Dimanche 19 mars

Théâtre

À la ferme Dupire à 16h30 : **Inventaires** par le Dumme Kuh Théâtre.

Infos : letheatredacote.net

Vendredi 24 et samedi 25 mars

Théâtre

À la ferme Dupire à 20h30 : **Eros ou les Vérités successives**, par la Cie En tous lieux. Infos : letheatredacote.net

Samedi 21 mars

Théâtre

À la ferme Dupire à 20h30 : **Le début de la fin**, par la Cie Les Scéno-filles.

Infos : letheatredacote.net

Samedi 25 mars

Jeune public

À la médiathèque municipale à 10h30, lecture chantée de **Bulle et Bob au jardin** par Natalie Tual.

Vous ne jardinerez plus jamais sans chanter la salsa du radis !

À partir de 3 ans.

Gratuit.

Réservation au 03 20 61 73 00.

Dimanche 26 mars

Jeune public

La Tête dans les étoiles

À la Ferme d'en Haut à 17h, **Les Guilidoux**, par la compagnie Les Quatre chemins bohèmes, invitent les enfants à partir de 3 ans à lever les yeux vers le ciel à la nuit tombée, pour y voir des milliers d'étoiles et même une petite planète bien singulière, sur laquelle il n'y a rien du tout...

Les Guilidoux vont-ils en faire un merveilleux endroit où vivre ?

Avec beaucoup de poésie, ils décrivent, tout en jouant leur musique, un monde surréaliste, féérique, magique.

À partir de 3 ans, durée 50 mn, tarif 6 ou 4 €.

<https://billetterie-lafermedenhaut.villeneuve-dascq.fr>

Dimanche 12 mars

Concert / jazz

Le trio Quartz

À la Ferme d'en Haut à 17h, le **trio Quartz**, proposé par Jazz à Véd'à. « Pour nous, le jazz est une musique de métissage, de spontanéité et de partage. Une musique pleine d'histoire, qui nous permet de puiser dans des décennies de création et d'esthétique », précisent les trois amis. En première partie, le département Jazz du CRD de Tourcoing

Tarif 8 € ou 5 €, réservation au 03 20 31 90 50 auprès de Jazz à Véd'à.



Théâtre / musique folk

À la ferme Dupire à 16h30 : **Là où les rêves sont fertiles**, de Sarah Roubato et Hugo Cordonnier.
Infos : letheatredacote.net

Mardi 28 mars

Théâtre

À la ferme Dupire à 19h30 : **Huis-clos** par la Troupe du Cerbère.
Infos : letheatredacote.net

Vendredi 31 mars, samedi 1^{er} et dimanche 2 avril

À la ferme Dupire, vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 16h30 : **Comédie sur un quai de gare** par Le Théâtre d'à côté.
Infos : letheatredacote.net

Samedi 1^{er} avril

Concert / jazz

Comme à la Nouvelle-Orléans
À l'École de musique (94 rue Corneille) à 19h30, Quatuor en Liberté présente une **soirée New Orléans**, en compagnie de VedAsk jazz band. En avant

concert, la Junior Jazz Band de l'École de musique.
Tarifs : 12 € / 8 €.
Réservation : 06 77 67 43 60 ou kairosetmetis@gmail.com

Concert

À la médiathèque municipale à 17h, **Ninon** convoque flow rap et harmonies vocales sur des productions électros minimalistes. Gratuit.

Dimanche 2 avril

Loisirs

Le Musée du Terroir nous ouvre gratuitement ses portes de 14h30 à 17h30, avec des animations sur le thème des **contes et légendes du Nord**. Au programme, des lectures de l'association Dire-Lire, des ateliers créatifs, et la présence d'Anatole et Guernouillard, les géants de Flers-Bourg, qui danseront au son de l'accordéon de M. Crapule.
Infos : 12 carrière Delporte, tél. 03 20 91 87 57 ; museeduterroir.villeneuvevascq.fr

Dimanche 19 mars

Jeune public

Sortir, et vaincre sa peur

À la Ferme d'en Haut à 17h, la compagnie La Mécanique des fluides présente **Sortir**, du théâtre d'ombres et marionnettes joyeusement effrayant. Une enfant n'ose pas sortir de la maison où elle vient de s'installer avec son père. Elle essaie pourtant... Et si elle invitait la vieille dame de la colline ? On raconte qu'elle ne sort jamais, qu'elle a peur de tout, elle aussi... À partir de 6 ans, tarif 6 € ou 4 €.

<https://billetterie-lafermedenhaut.villeneuvevascq.fr>
(Ph. David Lacomblez)



Du 4 au 6 avril

Théâtre

La rose des vents présente **Funeral**, du collectif flamand Cie Ontroerend Goed. Il y est question des rituels des funérailles, « moments de réflexion sur nous-même et notre fin inévitable ». Le collectif embarque avec fantaisie dans une expérience collective. Mardi à 20h, mercredi

à 20h, jeudi à 19h, à la salle Masqueliez, rue Jules-Guesde (Flers-Bourg).
Dès 16 ans. Une co-production La rose des Vents / Ontroerend Goed, présentée dans le cadre de La rose nomade.
Réservation : 03 20 61 96 96 ; rose.fr et à l'accueil du Méliès.

Jeudi 30, vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril

Théâtre / En famille

Twist, comme le temps passe...

La rose des vents investit pour la première fois la salle Masqueliez, rue Jules-Guesde. **Twist** mêle écriture, recherche, sciences du langage, philo, engagement social, arts plastique... Une diversité de points de vue pour dire la subjectivité du temps qui passe.

À la fin du jeu, les spectateurs (dès 12 ans) sont invités à examiner des décisions prises, des actions vécues. Jeudi à 19h, vendredi à 20h, samedi à 15h et 20h.

Tarifs : de 21 à 6 €. Réservation : 03 20 61 96 96 ; rose.fr et à l'accueil du Méliès.



Les expos

Du 11 au 26 mars

José Noce, *Primaver'Ascq*, à la galerie Saily de la ferme Dupire, 80 rue Yves-Decugis, entrée gratuite.

Vernissage le 17 à partir de 18h30. Samedi, dimanche et semaine de 15h à 19h, le matin en plus les samedis et dimanches de 10h à 12h, ou sur rendez-vous par SMS au 06 15 51 64 72.

Du 15 mars au 2 juillet

Isamu Noguchi, *Sculpter le monde*, au LaM. Découvrons cet artiste multiforme, à la fois sculpteur designer, dessinateur, photographe... à travers plus de 250 œuvres.

Infos : musee-lam.fr

Du 27 mars au 2 avril

De l'écriture à la peinture : Charlie Delbée, Didier Décatoire, Jacqueline Hautecoeur, Jacqueline Maciejczak et Yasmine Pin exposent huiles sur toile, acryliques, aquarelles, poèmes, à la galerie Gilbert-Saily, ferme Dupire (Triolo). Visible du lundi 27 au vendredi 31 mars de 14h à 18h et samedi 1^{er} et dimanche 2 avril de 10h à 18h, entrée gratuite.

Jusqu'au 30 mars

Regards d'adhérents, à la galerie de l'Atelier 2. Infos : Atelier-2.com

Jusqu'au 2 avril

Graff et Guerre, au Musée du Château de Flers et au Mémorial Ascq 1944. Des œuvres de 27 figures de l'art graphique urbain pour sensibiliser à l'histoire des deux conflits mondiaux. Le fruit d'un travail de la Maison de la jeunesse, des centres sociaux Flers-Sart et Cocteau et du service Prévention de la Ville.

Les formes d'expressions sont variées, du graff au pochoir, en passant par le collage, la sculpture ou le dessin.



Au Château : du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30, les 1^{er} et 3^e dimanches du mois de 15h à 18h30 sauf jours fériés. Au Mémorial Ascq 1944, le mercredi de 13h30 à 17h et le 1^{er} dimanche du mois de 14h30 à 17h30. Gratuit.

Les objets musicaux qui content et racontent

, à la Ferme d'en Haut. Thibaut Alavoine invente et construit des dispositifs sonores depuis plus de 30 ans, à partir d'objets de la vie quotidienne. En écho, Fanny Alavoine, graphiste et photographe, livre à travers ses clichés une interprétation toute personnelle de l'univers imaginé par son père.

Gratuit, les samedis et dimanches de 15h à 19h et sur réservation pour les groupes en semaine au 03 20 61 01 46.

Bonus : des ateliers sont proposés les dimanches **12 mars et 2 avril** de 14h à 15h. Sous la direction de Thibaut, vous deviendrez musicien d'un jour en improvisant, en interprétant de courtes pièces.

Gratuit, enfants à partir de 6 ans et adultes. Réservation au 03 20 61 01 46.

Infos : <https://lafermedenhaut.villeneuveascq.fr>

Jusqu'au 12 mai

Les plaques précieuses d'Auguste Ponsot, à l'Espace Culture, campus Cité-Scientifique, une co-production Université de Lille et Les Yeux d'Argos. À l'Institut de physique de Lille, au début du XX^e siècle, Auguste Ponsot améliore le procédé de photographie directe des couleurs de Gabriel Lippmann.

L'occasion d'admirer ces plaques aux couleurs remarquables et de comprendre ce procédé tombé dans l'oubli.

Visite libre, ou guidée sur réservation : 03 62 26 81 67.

Jusqu'au 20 mai

Mieux vaut prévenir que guérir, au Musée du Terroir. Des rebouteux à Louis Pasteur, l'évolution de la médecine entre le 19^e et le début du 20^e siècle. À travers des objets des réserves, l'exposition explore la perception de la maladie chez nos proches ancêtres et les remèdes parfois curieux qu'ils utilisaient. Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h, les jours fériés de 14h30 à 17h30. L'entrée de l'exposition est comprise dans le billet d'entrée. Gratuit le 1^{er} dimanche du mois.

Infos : 12 carrière Delporte, 03 20 91 87 57 ; museeduterroir.villeneuveascq.fr

Jusqu'au 23 août

Effets spéciaux, crevez l'écran, au Forum départemental des Sciences. Pour explorer les coulisses de fabrication des effets spéciaux en parcourant les étapes de la réalisation d'un film, depuis la pré production jusqu'au travail de tournage, puis en studio de post production et jusqu'à la diffusion en salle. Passionnant. Dès 8 ans.

Infos : forumdepartementaldessciences.fr

Jusqu'au 19 novembre

Vivant pour de vrai, au Forum départemental des Sciences. Un voyage pour le jeune public au cœur du vivant. L'enfant est invité à se connecter à lui-même, aux autres et au monde qui l'entoure. Pour les 2 à 7 ans. Tarif : 6 €, gratuit moins de 26 ans et le premier dimanche du mois. 3 € l'atelier d'Atom, complémentaire (facultatif ou à suivre à un autre moment). Sur réservation.

Infos : 1 place de l'Hôtel-de-Ville, tél. 03 59 73 96 00 ; forumdepartementaldessciences.fr

Sans limite de temps

Le Mémorial Ascq 1944 est ouvert le mercredi de 13h30 à 17h, les jours fériés et le 1^{er} dimanche du mois de 14h30 à 17h30. Visite libre et gratuite.



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

À LA MEL

Accompagnement à la rénovation d'habitat

La Mel a développé le dispositif « Amelio » pour les particuliers, afin de les conseiller et les accompagner dans leurs travaux de rénovation de leur habitat. Un guichet unique, mis en place en ce début d'année, est joignable au 03 20 21 27 77. Infos également sur le site internet : ameliohabitat.fr et amelio-est@lillemetropole.fr

L'enquête publique

autour du Plan de mobilité métropolitaine a commencé le 28 février et se terminera le 3 avril. Des permanences permettant de consulter le dossier papier seront tenues à l'hôtel de ville de Villeneuve d'Ascq, place Salvador-Allende, les **8, 15 et 29 mars** de 14h à 17h, et le **22 mars** de 9h à 12h. Il est aussi possible de consulter le document en ligne : registre-numerique.fr/pdm-mel

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La Ville sur la bonne voie...

Le 8 mars, Journée internationale des droits des Femmes, est l'occasion d'évoquer un sujet important : l'égalité entre les femmes et les hommes.

Inscrit dans la Constitution, ce principe républicain n'est pas toujours respecté en raison de stéréotypes ancrés dans certaines mentalités. La Ville agit au quotidien pour que cette égalité soit appliquée, en mettant en place des projets de ressources humaines, tels la création d'un comité de pilotage « égalité hommes-femmes », ou un groupe de travail destiné à prévenir et/ou traiter les éventuelles inégalités et à analyser les écarts de rémunérations.

En présentant, lors du conseil municipal de décembre, son rapport 2022 de l'égalité, la Ville affiche sa volonté de donner les mêmes chances aux femmes et aux hommes, en

répartissant équitablement les différentes fonctions. Sur ses 208 managers, 104 sont des femmes et 104 des hommes.

Des différences subsistent encore, car davantage de femmes sont employées dans certains services municipaux (administration, affaires scolaires, culture, médico-social...) : elles sont 61 %, contre 39 % d'hommes.

Un spectacle, orchestré par les centres d'accueils et de loisirs, « Sur le chemin de l'égalité filles-garçons », tendait à changer le regard des enfants sur les stéréotypes. Autre exemple, des ateliers montés par l'OMJC, « Les métiers ont-ils un sexe ? » et « Genres, sexualités, représentations et violences », dont le but est de lutter contre les préjugés, ont été organisés dans les collèges et lycées.

- 208 managers dont 104 sont des femmes (50 %) et 104 sont des hommes (50 %)
- 1 223 agents à la mairie, dont 744 femmes (61 %) et 479 hommes (39%)
- 48 ans et un mois de moyenne d'âge chez les femmes et 46 ans et 2 mois chez les hommes
- 533 femmes en catégorie C, contre 358 hommes
- 136 femmes en catégorie B contre 85 hommes.



Les Scrimmage People secouent les stéréotypes sexistes

Réjouissant : la première équipe de pom-pom boys française est lilloise.

Né en 2016, le collectif soutient le sport féminin, défend l'accès au sport pour toutes et tous, l'égalité femmes/hommes et, avec ses déhanchés de rêve et ses tenues magnifiques, casse les stéréotypes associés aux hommes. Histoire de faire évoluer les codes, avec humour et musique pop.

Les supporters de l'ESBVA ont pu applaudir leur chorégraphie envolée et leurs pompons agités dans tous les sens le 29 janvier au Palacium. Il y en aura d'autres : « Nous sommes ouverts à toutes propositions pour animer des rencontres de sports féminins », lance l'un des membres.

Avis donc aux clubs ! Le collectif, d'une quinzaine de

membres, est aussi ouvert à ceux qui voudraient le rejoindre, vous pouvez les contacter via leur page Facebook, Scrimmage People.



Ph. Le Bon Temps

Ils ressuscitent gargouilles et chimères...

« Ma toute première pierre taillée était villeneuvoise : c'était lors de la rénovation de la villa Gabrielle après son incendie, en 1995, j'étais alors tout jeune stagiaire », se souvient Rémy Pinat, à la tête de l'entreprise Gérard Denis, située aux Prés, qu'il a reprise voilà quatre ans après avoir travaillé « et beaucoup appris » au côté du fondateur.

Forte de 15 salariés et spécialisée dans la rénovation de façades et l'enduit traditionnel, c'est pour son troisième savoir-faire, la taille de pierre, que l'entreprise s'est vue confier un chantier « inédit et passionnant » : restaurer, dans le cadre d'un chantier plus large, les quelque 70 gargouilles à têtes d'animaux et même la fantastique chimère qui domine l'hôtel académique de la Catho à Lille, à l'étourdissant style néo-gothique. Patrick Herman, tailleur de pierre au talent de sculpteur et Guillaume Dufour redonnent leur apparence initiale à ces têtes de lion, de serpent, de sanglier ou d'aigle...

La plupart sur place, d'autres dans l'atelier villeneuvois. Un travail de précision, entre artisanat et art, permis par le fait que le



La chimère orne à nouveau le toit de l'hôtel académique de la Catho. Créature hybride, elle se « contente » de décorer, tandis que les gargouilles « crachent » l'eau d'écoulement.

bâtiment n'est pas classé monument historique et qu'un agrément n'est donc pas nécessaire.

Le chantier se poursuivra encore 2 à 3 ans, avec en bonus une gageure : « remettre les pinacles qui se trouvaient sur le toit de la chapelle. Il a fallu réaliser le dessin de coupe en 3D juste à partir d'une photo du début du siècle ! », s'enthousiasme Rémy Pinat. L'entreprise est également à l'œuvre sur la place de Cassel pour restaurer un ancien fronton. Un autre défi motivant, puisque « chaque façade recèle des découvertes et des trésors ».

DocForSport, centre de médecine du sport, s'est installé à Decathlon campus en décembre dernier. Quatre médecins et un cardiologue accueillent les sportifs amateurs et professionnels ainsi que les clubs, pour un suivi personnalisé, une préparation physique ou un suivi médical. Une enseignante en activité physique accompagne à la reprise les patients atteints de maladies chroniques. Le centre comporte également une salle d'activités physiques
Infos : DocForSport, bd de Mons, tél. 02 76 86 20 22 et doc4sport.fr

Les **Girandières**, résidence-services pour aînés, a ouvert ses portes en février, 210 allée des Mannequins à la Maillerie. Les appartements (du studio au trois pièces), sont loués et les aînés peuvent, s'ils le souhaitent, souscrire à toute une gamme de services : ménage, aide aux courses, démarches administratives, lever/coucher tardif, gestes de la vie courante... La résidence abrite un restaurant et propose des activités : bibliothèque, salon de coiffure, d'esthétique et de massage, gym douce, sorties culturelles, chorale, ateliers manuels, sophrologie...
Infos : 03 28 34 48 10 et girandieres.com/

Patrick Lele vient d'ouvrir **Pol' Riz**, au 56 de la chaussée de l'Hôtel-de-Ville. Dans un décor zen, la carte joue la simplicité en déclinant deux ingrédients, le riz et le poulet, à travers des recettes du monde entier. La carte fixe se pimente d'une spécialité différente chaque semaine. Ouvert du lundi au vendredi, de 12h à 14h. Livraison possible.
Infos : poltriz.com et 09 88 40 90 23.

Une marguerite pour marque de fabrique

Le parcours du chef d'entreprise est semé d'anecdotes et de hasards heureux... Comme ce premier prix du concours général en taille de pierre obtenu à 18 ans, juste devant... sa sœur ! Le journal télé de la Une médiatise alors leur histoire, ce qui lui vaudra bien plus tard « la confiance de la banque pour reprendre l'entreprise ». Et « en voyant le reportage, une dame de Saint-Amand-les-Eaux a décidé de

m'offrir les outils de son mari décédé, sculpteur sur bois. Puis j'ai participé à la rénovation de la tour abbatiale ! Sur une partie oubliée par le sculpteur, on m'a donné carte blanche, j'ai gravé une frise de marguerites »... qui deviendra sa signature. Sur un mur de la Catho, la fleur marque l'emplacement d'une « capsule temporelle » insérée dans la pierre, qui fera peut-être un jour le bonheur d'archéologues !

L'expression politique

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

• **Maryvonne Girard**, 1^{ère} adjointe déléguée à la vie quotidienne dans la ville et les quartiers, à la propreté des espaces publics, aux élections, aux relations avec les bailleurs sociaux et les représentants des forces de sécurité, aux urgences sécuritaires et sanitaires et aux anciens combattants et manifestations patriotiques, assurera des permanences :

Le **mardi 14 mars** à partir de 10h à l'hôtel de ville, place Salvador-Allende.

Le **mardi 14 mars** à partir de 15h à la mairie de quartier d'Ascq, rue Gaston-Baratte.

Le **mercredi 15 mars** à partir de 15h à la mairie de quartier de la Cousinerie, place Jean-Moulin.

Le **jeudi 16 mars** à partir de 10h à la mairie de quartier du Breucq, 165 rue Jean-Jaurès.

Le **mardi 21 mars** à partir de 10h à la mairie de quartier de Flers-Bourg, rue du Général-Leclerc.

Le **mercredi 22 mars** de 14h30 à 15h30 à la maison de quartier Jacques-Brel, chemin des Bergères au Pont-de-Bois.

Mme Girard est également joignable par mail : mgirard@villeneuedascq.fr

• **Lahanissah Madi**, adjointe déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive des citoyen(ne)s en situation de handicap, tiendra une permanence sur rendez-vous (à prendre au 03 20 43 50 50) le **mercredi 15 mars** de 10h à 12h.

Mme Madi est également joignable par mail : lmadi@villeneuedascq.fr

• **Victor Burette**, adjoint au Maire du secteur Nord (quartiers Breucq, Sart, Babylone, Recueil et Hempempont) assure des permanences sur rendez-vous, à prendre auprès de la mairie de quartier de Flers-Breucq, au 03 28 33 51 00 ou par mail vburette@villeneuedascq.fr

Contactez vos élus

Par courrier

Hôtel de ville, place Salvador-Allende, 59650 Villeneuve d'Ascq
(en précisant le nom de l'élu ou du groupe d'élus).

Par téléphone ou par mails

Via les formulaires disponibles sur la page du site Internet de la Ville
« Les membres du conseil municipal » villeneuedascq.fr/les-membres-du-conseil-municipal

- Groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq (EPVA) : groupe.epva@villeneuedascq.fr, 03 20 43 50 68.
- Groupe Parti socialiste (PS) : vburette@villeneuedascq.fr, 03 20 43 50 68.
- Groupe Génération.s : groupe.generations@villeneuedascq.fr, 03 20 43 50 68.
- Groupe Mouvement des citoyens (MDC) : jperlein@villeneuedascq.fr, 03 20 43 50 68.
- Groupe Action commune citoyenne, écolo, solidaire pour Villeneuve d'Ascq (Acces) : groupe.acces@villeneuedascq.fr, 03 20 43 50 17.
- Groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq (NVA) : fbariseau@villeneuedascq.fr, 06 26 28 76 05.

NATURELLEMENT VILLENEUVE D'ASCQ

Prochain budget : non aux hausses

Nos propositions, nos alertes pour le budget villeneuvois.

Deux propositions qui ne coûtent rien

- **location accrue de nos équipements publics** - cela s'étudie même si nos équipements doivent naturellement être prioritairement réservés à nos associations et aux Villeneuvois.
- **une mutuelle communale** : un dispositif solidaire qui rassemble les habitants volontaires d'une même commune au sein d'un même contrat. Objectif : faire bénéficier les citoyens qui le décident d'une mutuelle santé de qualité à prix compétitif.

Deux alertes qui peuvent vous coûter cher

- **un marché restauration** pour nos écoles et les usagers du CCAS (Centre communal d'action sociale) nécessairement revu mais sans hausse de tarifs **pour les Villeneuvois**.
- **Les impôts : non à l'augmentation envisagée.**

Nos grandes orientations sont claires :

- Non aux hausses d'impôts
- Non aux hausses de tarifs cantine
- OUI aux nécessaires investissements pour notre cadre de vie et pour les économies d'énergie
- OUI au soutien aux associations
- OUI à l'optimisation et la sobriété dans les usages mais en concertation et en co-construction avec les associations.

Florence Bariseau, Violette Salanon, Innocent Zongo

ACTION COMMUNE CITOYENNE ÉCOLO SOLIDAIRE

Réveillons notre démocratie locale !

Notre démocratie, y compris locale, fait face à plusieurs difficultés de taille : abstention, défiance à l'égard du politique, enjeux sociétaux d'envergure, etc. Dans ce contexte, il est indispensable **de créer les conditions d'une participation citoyenne large et dynamique.**

Parce que nous avons besoin de toute la population pour engager des changements collectifs, en particulier face au défi climatique.

Parce qu'il est **essentiel que chacune et chacun trouve sa place de citoyen-ne au niveau politique le plus proche**, celui de la commune, pour retrouver du pouvoir d'agir.

À ce stade du mandat, la municipalité a été très peu active en la matière.

Le Conseil écologique local, discrètement lancé après plus d'un an et demi d'attente, pourrait jouer un rôle majeur à condition qu'il soit largement ouvert et que ses prérogatives soient claires. À ce jour, ses objectifs politiques et les potentiels moyens à sa main restent flous.

Nous serons forces de proposition et à l'initiative pour qu'il devienne un outil puissant de démocratie locale au-delà de l'intention.

C. Boutté, F. Delecroix, E. Kovacova, A. Marszalek, C. Regulski, P. Ségard, V. Loiseau

EPVA - ENSEMBLE POUR VILLENEUVE D'ASCQ

Non aux suppressions de postes dans nos écoles !

À l'heure où les questions éducatives et scolaires sont au cœur de nombreux débats et des préoccupations des familles, le gouvernement poursuit sa politique de réduction des moyens affectés à l'éducation de nos enfants.

Ainsi à la rentrée prochaine, **une dizaine de postes seront supprimés dans nos écoles et établissements du secondaire**. Cette politique dégradera les conditions d'enseignement dans des classes trop chargées, avec les conséquences que l'on connaît sur les résultats, notamment des plus fragiles.

À Villeneuve d'Ascq l'éducation a toujours été une priorité, comme en témoignent les nombreux dispositifs et les investissements conséquents portés par la municipalité. C'est pourquoi, lors du dernier Conseil municipal, **le groupe EPVA a présenté et a fait adopter une motion dénonçant ces suppressions** de postes et soutenant celles et ceux qui se mobilisent face à cette nouvelle dégradation des conditions d'enseignement.

Au-delà des discours gouvernementaux et des incantations médiatiques, l'éducation doit rester une priorité dans les faits.

Ensemble pour Villeneuve d'Ascq

MOUVEMENT DES CITOYENS

Malgré la crise, soutien maintenu de la Ville aux associations !

Contrairement à l'État qui peut emprunter pour combler les déficits, les communes doivent présenter des budgets en équilibre.

Or, notre commune est confrontée cette année à des dépenses nouvelles qui augmentent de 15 %, de l'ordre de 6 millions d'euros, dépenses dues à l'envolée des prix du gaz et de l'électricité et aux revalorisations des salaires de ses agents, sur fond de guerre en Ukraine et de sortie de pandémie.

La Ville se refuse à rogner sur les subventions accordées aux associations, considérant que celles-ci sont un des socles de notre démocratie. Pour elles, le Covid a été une rude épreuve et certaines ont eu beaucoup de mal à s'en remettre.

Les très nombreuses associations de Villeneuve d'Ascq, grâce aux bénévoles, sont le tissu de notre société que la commune soutient par des subventions et le prêt de salles qu'il faut chauffer et entretenir.

Mais, étant donné l'envolée du coût de l'énergie, il est demandé à tous de faire attention, de faire des économies et d'être sobre dans l'utilisation du bien commun.

Nous savons pouvoir compter sur le civisme de nos concitoyens !

Annick Vanneste, Jean Perlein

GROUPE SOCIALISTE

Orientations budgétaires, choix politiques

Explosion des tarifs de l'énergie, inflation, revalorisations salariales, dotations de l'État en berne, **le contexte budgétaire n'a jamais été aussi contraint**.

Nous sommes confrontés à un choix politique.

Dégrader nos services publics ? Cela voudrait dire : fermer des créneaux de piscines, réduire le nombre de places en crèches, remettre en question le prix de la cantine et des centres de loisirs, réduire la large offre de service public.

Réduire nos investissements dans la transition écologique ? Cela signifie : réduire nos engagements sur la ville nature et nourricière, moins de rénovation des bâtiments et notamment de nos écoles...

Nous n'accepterons jamais ce chemin pour notre ville qui nous conduirait à moins bien vivre ensemble alors que nous avons besoin de soutenir les classes moyennes, les plus fragiles, et d'accélérer la transition écologique.

Afin de poursuivre la mise en œuvre du programme sur lequel nous avons été élus en 2020, nous assumons la nécessité d'une augmentation des impôts cette année. Loin d'un réflexe de facilité (une première depuis 2007), c'est devenu une nécessité.

Victor Burette, pour le groupe socialiste

GÉNÉRATION.S

Villeneuve d'Ascq : une ville verte et nourricière

Avec l'arrivée du printemps, les occasions vont être nombreuses de profiter de notre ville verte. Nous disposons en effet avec le lac du Héron de dizaines de kilomètres de sentiers, d'espaces boisés, de lacs qui mettent à portée de main la Nature pour tous nos habitants.

Le printemps est aussi un moment parfait pour participer à la transformation de notre ville en ville nourricière.

En effet, grâce à l'action de nos services, la ville se couvre d'arbres fruitiers mais aussi de potagers partagés. Ceux-ci permettent à tout groupe de citoyens de disposer d'un espace public mis à disposition et de l'aide des services pour cultiver cet espace.

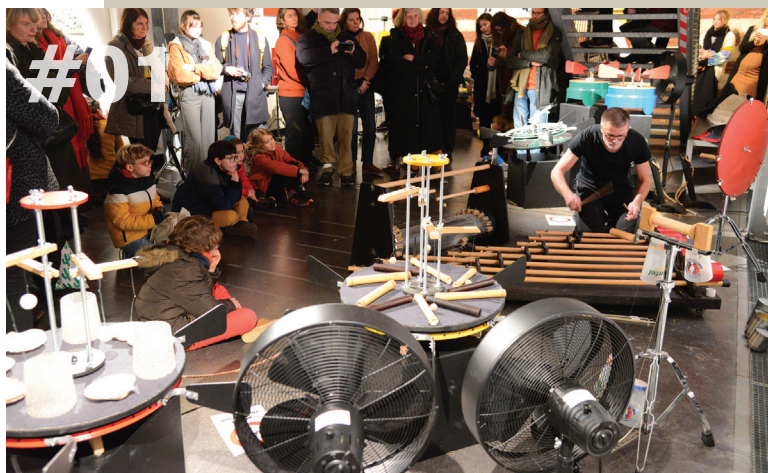
Tout cela est le résultat d'une vision politique et d'un volontarisme qui durent depuis des années. Cela se poursuit aujourd'hui, comme illustré lors des débats d'orientation budgétaire que nous avons eus au conseil municipal de février, avec la volonté de sécuriser des terres agricoles pour y implanter des cultures maraîchères mais aussi dans la plantation d'un km de haies bocagères qui fourniront un écosystème propice à de nombreux oiseaux et insectes régionaux.

Les élu.e.s Generation.s

01 - Vendredi 20 janvier

Des notes, des mots, des photos

Il fallait bien que le vernissage de l'expo « Les objets qui content et racontent », à la Ferme d'en Haut, échappe aux discours pour nous plonger dans un bain de sons. Et de fait : Thibault Alavoine, inventeur de dispositifs sonores depuis plus de 30 ans, leur a donné souffle et vie, en compagnie de Patrice Gilbert avec sa vielle à roue. Un moment de pure poésie musicale. En écho, Fanny Alavoine livre à travers ses clichés une interprétation bien à elle de l'univers imaginé par son père. Visible jusqu'au 2 avril, les samedis et dimanches de 15h à 19h.



02 - Samedi 21 janvier

Ça fait peur...

Des contes qui donnent le frisson, une conférence d'ogrologie (à l'attention des enfants prudents) dessinée, décalée et excentrique, un atelier pour imaginer son monstre, une chasse au trésor à l'arrivée... surprenante (notre photo), et une soirée d'impro désopilante : pour la Nuit de la lecture, la médiathèque municipale avait mis les petites peurs dans les grandes, pour le plaisir de tous !



03 - Dimanche 22 janvier

Le Festivars, tout en mouvement et en rythme

« Alleeeeeez ! », s'encouragent depuis les gradins les participantes à ce spectacle, qui chaque année met à l'honneur les ensembles, les individuelles revenues des Championnats de France, les groupes loisir et petite enfance du club de gym rythmique du Vars-LM. Prochain rendez-vous : une grande compétition qui se déroulera le 15 avril, toujours au Palacium, à partir de 9h (entrée 5 €).
Infos : varslm.fr



04 - Vendredi 27 janvier

Merci merci !

Ambiance rock'n roll à la Ferme d'en Haut... Radio Campus remerciait les contributeurs qui ont répondu à son appel à l'aide de février 2022, suite à la destruction du mât de son antenne après la tempête Eunice. Et quoi de mieux que du bon vieux son qui fait bouger pour y parvenir, avec la Chasse-patates (notre photo) en apéro, Lénine Renaud en entrée, The Liquidators en plat de résistance et... Marcel et son orchestre en dessert !





05 - Samedi 28 janvier

Le rendez-vous des folkeux

Un Espace Concorde plein comme un œuf, des dizaines et des dizaines de musiciens d'ici et d'ailleurs, des quadrilles, des polkas, des valse... Le bal de Cric Crac compagnie, succès garanti, donne à entendre le meilleur du répertoire. Au son des vieilles à roue, des cornemuses et des violons, on a dansé jusqu'à l'aube, à deux, en rond, en procession et en famille !



06 - Les samedi 28 et dimanche 29 janvier

En plein dans le mille

Aux Esums, 125 archers de tout âge (39 le samedi, 86 seniors le dimanche) ont participé à la compétition orchestrée par la Saint-Sébastien villeneuvoise et qualificative pour les Championnats de France. Venus de tout le département et même de toute la France, jeunes, dames et messieurs ont chacun tiré 30 flèches, en deux séries -et plus de 80 en entraînement. Pour certains jeunes du club villeneuvois, « le début de l'entrée dans la cour des grands » !



07- Du 2 au 4 février

Il a neigé début février...

Du moins dans les « boules », ces objets pleins de nostalgie et un peu kitsch, sujets du spectacle de Mohammed El Khatib et Patrick Boucheron, « Boule à neige ». Pour la première fois, dans le cadre de ses « saisons nomades » pendant les travaux, la Rose des vents a investi l'Espace Concorde, y aménageant des gradins circulaires, les spectateurs au plus près du spectacle, entre conférence, théâtre documentaire et impro loufoque.



08- Dimanche 5 février

Record de fréquentation au Musée du Terroir !

Vous avez été très nombreux, 1013 personnes exactement, un record, à venir au Musée du Terroir célébrer la « Fête de la Crêpe ». Il fallait un peu de patience devant les portes, mais ensuite, quel plaisir de fabriquer et de déguster sa crêpe et une pâte à tartiner, de confectionner une bougie et, pour les enfants, de fabriquer un masque de carnaval. Sans oublier d'immortaliser sa venue grâce à une borne photo !

L'info quartiers

À TRAVERS LA VILLE

LES FENÊTRES QUI PARLENT

Soyez aux rendez-vous des arts pour tous !

Ce printemps, les Fenêtres villeneuvoises vont se montrer bien bavardes... Après les rencontres entre habitants et artistes -le mois dernier-, les premiers exposent à leur(s) fenêtre(s) les œuvres choisies, offertes aux regards des passants. Autour du thème Arts pour tous, l'initiative fait tache d'huile (et de peinture...) : les quartiers sont chaque année plus nombreux à se lancer. Chacun à sa manière, histoire de coller à l'hétéroclisme de l'habitat de la ville...

La période est jalonnée de temps créatifs et festifs.

Pour passer un bon moment et découvrir les œuvres, dont beaucoup réalisées lors d'ateliers menés en amont...

Le **mardi 21 mars** : « Célébrons le vivre ensemble » (le sous thème choisi ici), lors d'une rencontre au centre commercial du Triolo de 14h à 19h, avec la présentation des œuvres des enfants des écoles et des Cals.

Le **jeudi 23 mars**, c'est au centre social Flers-Sart dès 15h que sera présentée une création collective des adhérents.

Le **vendredi 24 mars** à 14h devant l'école Taine (Triolo) départ d'une déambulation en boucle, ponctuée de créations in situ de Jean Wattelet et Jean-Marc Demarcq (sous réserve) et prolongée d'une auberge espagnole en extérieur.

Le **vendredi 31 mars** de 14h à 18h au Cal Mendès-France



Comme l'an dernier (ici, au Triolo), les moments festifs seront aussi des temps de création.

(Les Prés), présentation des œuvres des enfants des écoles, ateliers créatifs... et musique !

Le **dimanche 2 avril**, rendez-vous place de Verdun (Résidence) pour des animations autour des métiers de la culture. L'occasion de poursuivre les histoires tissées lors de la rencontre du 4 mars et de rencontrer des représentants des métiers du livre, du cinéma, du patrimoine, des spectacles et bien sûr des arts plastiques. Il y aura même des lots (places de cinéma, de concerts...) à remporter.

Le **vendredi 7 avril**, rendez-vous à 16h30 place de la Basoche (Pont-de-Bois), pour une balade en musique à la découverte des œuvres créées par les écoliers, à la Médina, à la Maison de quartier Jacques-Brel... et au centre social Centre-Ville, point d'arrivée et d'un sympathique « pot des arts ».

Le **samedi 15 avril** : la Cousinerie ferme la marche. Départ à 10h depuis le centre social Cocteau d'une déambulation qui mènera jusqu'à l'habitat collectif des Toitmoinois.

Les Fenêtres qui parlent s'inscrivent au sein du réseau d'associations de la métropole lilloise. Les actions sont coordonnées par la commission Culture du centre social Centre-Ville, avec le soutien de la Ville.

ANNAPPES

UNE MARE POUR LE PRINTEMPS

Le jardin partagé de la Maison des Aînés disposera bientôt d'une mare !

En collaboration avec le service Développement durable, douze enfants du Club connaître et protéger la nature L'Héron dans l'eau ont créé cet élément indispensable à la biodiversité.

Démarrée en décembre dernier, l'opération a consisté à creuser le sol, pour dessiner la mare, puis à enlever (avec l'aide bienvenue de la pelleteuse des services techniques municipaux) les cailloux. Les prochaines étapes : la pose d'un géotextile puis d'une bâche, laquelle se remplira toute seule grâce aux eaux de pluie.

Il restera à planter les végétaux adéquats... et à attendre l'arrivée des premiers habitants !

Pour favoriser le bien-être des grenouilles, crapauds et autres libellules, de petits refuges de bois et de cailloux



seront aussi réalisés.

La Ville plantera également de nombreux végétaux et petits fruitiers. Au printemps, cet espace de nature situé rue de la Station, à côté de la Maison des Aînés derrière la salle Marianne, illustrera le concept de « ville nature et nourricière » cher à Villeneuve d'Ascq.

COUSINERIE

Développer les liens familiaux...

L'heure du conte des tout-petits aura lieu le **mercredi 15 mars** de 10h à 11h à la bibliothèque pour les 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, nounous...

Le lieu d'accueil enfant-parent « La Parent'Aise », rue du Colibri, sera ouvert les **mercredis 8, 15 et 22 et les samedis 4, 11 et 25 mars** de 9h30 à 11h30.

Le **samedi 18 mars** de 9h30 à 11h30, un temps fort sera proposé aux 0-6 ans à la salle de sport Jean-Caillau, dans le cadre de la Semaine de la petite enfance. Au programme : contes et éveil à la psychomotricité pour les 0/4 ans, dance kids 3/6 ans, marionnettes, ateliers créatifs cartes pop-up, petite restauration sur place.

Les inscriptions aux centres de loisirs des vacances de printemps seront prises **du 13 au 24 mars**. À fournir : la nouvelle attestation Pouce et Puce 2023, l'attestation de quotient familial Caf et les copies du carnet de vaccination de chaque enfant.

Au programme des « Mercredis en famille », ateliers parents-enfants de 3 à 11 ans :

- danse kids latino et moderne **les 4 et 18 mars** de 10h à 11h pour les 3/5 ans et de 11h et 12h pour les 6/9 ans, salle Jean-Caillau (tarif en fonction du quotient familial).
- atelier créatif + visite du LaM **le 22 mars** à 10h (1 € par



famille - ouvert à tous les adhérents sur inscription).

- atelier de psychomotricité, **les 8 et 29 mars** de 9h30 à 10h15 pour les 3-18 mois, de 10h30 à 11h15 pour les 18 mois-3 ans (1 € par famille, au Cap rue des Comices).

Le groupe de paroles « Parents, on s'pause » aura lieu le **mardi 28 mars** de 18h à 20h en présence d'une sophrologue (gratuit sur inscription).

Infos : centre social Cocteau, rue de la Contrescarpe, tél. 03 20 05 17 59.

BREUCQ

Le pont vers Croix fermé pour dix mois

La Mel a entrepris la remise en eau de la Branche de Croix, située à la fois sur les territoires de Croix, Wasquehal et Villeneuve-d'Ascq. Il s'agit de « renaturer » ce maillon essentiel de la trame verte et bleue métropolitaine.

Le chantier prévoit le curage et le reprofilage des berges, la suppression du seuil du port et la réhabilitation complète de la confluence avec la Marque, la remise à ciel ouvert d'une partie de la section enterrée, la suppression de la station de relevage et la réalisation de nouveaux ouvrages de franchissement, la rénovation du système d'assainissement, la création d'une voie verte longeant la branche et enfin la plantation des berges et la création de milieux écologiques variés... le tout pour un budget d'environ 25 M€

Des déviations mises en place

Le pont situé rue du Professeur-Perrin, entre le centre de Croix et la rue Jean-Jaurès, est fermé à la circulation depuis fin janvier pour une période de près de dix mois, jusqu'en novembre. Le chantier se déroule en trois phases : la démolition du pont actuel depuis février jusqu'à mars, sa reconstruction de mars à juin, puis la mise en place de réseaux renouvelés sous le pont, de juin à novembre. Le canal souterrain qui passe sous les parkings des ex-3 Suisses sera remis à l'air libre, avec l'aménagement d'un nouvel îlot de verdure.

Durant la fermeture du pont, des déviations sont mises en place : elles empruntent la rue Holden et l'avenue Le Nôtre ou encore l'avenue de l'Europe. Les piétons peuvent traverser le site grâce à un aménagement spécifique.

L'info quartiers

FLERS-BOURG

ÉGLISE ST-PIERRE

Une expo pour comprendre les travaux de rénovation

Depuis l'automne 2021 est menée, pour encore quelques mois, une rénovation en profondeur de l'église Saint-Pierre. L'édifice, parmi les plus anciens de la ville, est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques et son portail est même classé, ce qui place la barre très haut en matière de respect historique...

Petit rappel des faits : un diagnostic a révélé que les pierres de Lezennes ont souffert, lors de précédentes rénovations, d'être recouvertes par endroit de ciment. Dans ce carcan, l'humidité, apportée par les désordres de la toiture, demeure enfermée, la pierre étouffe, se dégrade.

À cela s'ajoutent les dégâts causés par la pollution...

Le chantier vise à rétablir l'étanchéité des couvertures, à réparer les charpentes, à restaurer les maçonneries, menuiseries, vitraux, ferronneries et serrureries.

Où en est-on ?

La première phase concerne le clocher : la charpente est achevée. Le nouveau chéneau suit mieux les courbes du bâtiment et affiche une belle couleur rouge sang de bœuf. De nouvelles lucarnes sont installées. Actuellement, les travaux concernent la charpente et la couverture de la tourelle d'escalier et la restauration des abatsons du clocher, déposés en janvier.

Sa toiture est, elle, achevée, avec des ardoises taillées sur place. La croix a été restaurée et reposée au sommet, tout



comme la girouette-coq recouverte de feuilles d'or.

Le travail sur les maçonneries est en cours et bien avancé. Un travail d'une précision extrême : chaque pièce est numérotée et l'estimation de celles qui sont à garder ou à changer (plus que prévues initialement) est établie au fur et à mesure, du bas vers le haut. Plus de 80 % du travail sur les pierres est effectué et la moitié du rejointoiement est réalisé du bas vers le haut.

Le vitrail du clocher va être prochainement déposé et restauré dans les ateliers des maîtres verriers Brouard, basés à Ronchin. La baie sera remplacée provisoirement par un système étanche.

Les phases suivantes concerneront la nef, le transept et enfin le chœur et la sacristie. Le portail a lui été enlevé au printemps dernier, remplacé par un provisoire pour être restauré.

Pendant les travaux, le culte continue, puisque les travaux ne concernent que l'extérieur. Une exposition, installée dans l'église, présente le chantier, vous la retrouverez ponctuellement au Château de Flers en salle Desrousseaux, juste à côté de l'accueil de l'Office de tourisme.

À découvrir également sur villeneuve-dascq.fr

TRIOLO

Votre avis au centre du projet de requalification

La Métropole européenne de Lille et la Ville ont lancé une étude sur la requalification des espaces publics du secteur Trudaine au Triolo-ouest, en accompagnement de l'opération de rénovation - résidentialisation de la résidence Trudaine menée par LMH.

Pour associer les habitants et les acteurs du territoire au projet de renouvellement de leur quartier, plusieurs rendez-vous ont été initiés : après un diagnostic en marchant le 11 juin 2022 (notre photo), ce sont des élèves de l'école Taine et du collège du Triolo qui ont été mis à contribution : lors d'une balade ludique, ils ont identifié des lieux qu'ils perçoivent comme étonnants (les fameuses bosses de pierres !), calmes, dangereux, animés...



Fin juin 2022, ce sont les commerçants qui ont été invités à donner leur avis.

Il s'agit d'écrire de manière partagée un programme d'aménagement des espaces publics, des voiries comme des espaces verts. Ces derniers seront replantés, certains rénovés, d'autres créés, le stationnement amélioré et une plus grande place donnée aux cyclistes.

Toutes ces rencontres ont nourri la réflexion des concepteurs. Une restitution est prévue au printemps dans le quartier.

HAUTE-BORNE

VŒUX DE LA HAUTE-BORNE

« Veiller à ne pas en perdre l'esprit... »

Retrouvailles bienvenues en ce mercredi 25 janvier, jour de présentation des vœux au Parc de la Haute-Borne... L'occasion pour les différents partenaires de saluer la réussite de ce fleuron -développé dès 1997 et inauguré en 2003- et d'évoquer les projets en cours et à venir.

Fabienne Dewez, directrice de la SPL Euralille, gestionnaire du site, s'est réjouie de pouvoir à nouveau, après la période Covid, faire des projets. Dans ses cartons, la réorganisation de la journée des travailleurs du parc, un gros travail sur l'évolution des mobilités, la poursuite de la commercialisation du « grand carré »...

Gérard Caudron, Maire de Villeneuve d'Ascq, a lui insisté sur la réussite éclatante de ce parc, imaginé dans un esprit de partage entre l'activité et le logement et, surtout, le respect de la nature. « Depuis trois ans, ça a été plus difficile, mais on a tenu le coup, continué d'avancer et c'est bien parti pour aller au bout... et en faisant des bénéfices, ce qui est exceptionnel. Des parcs d'activités rentables, il n'y en a pas beaucoup ! ... »

Pour l'ancien président de la Saem Haute-Borne qu'est le maire, « Il faudra veiller, dans les commercialisations et les densités de construction, à ne pas perdre l'esprit originel du site. Je propose d'ailleurs qu'une équipe restreinte, composée de représentants de la SPL, de la mairie et de l'Université, étudie chaque projet, sans céder



sur l'environnement. Il manque aussi, à mon sens, un peu de logements, pour améliorer encore la dynamique de quartier. À nous, collectivement, de faciliter la vie de tous sur les plans des dessertes, de la circulation, de la création de liaisons rapides avec les grands axes, de développer la dimension agricole du site, en installant des étals permanents de produits locaux et saisonniers, renforcer les proximités... Ce parc est une richesse pour la Métropole, il nous appartient collectivement d'y faire régner la sérénité nécessaire pour qu'il conserve toute son attractivité. C'est ce que je répète sans cesse à Monsieur le Préfet, à propos des "invasions" des gens du voyage... »

La Haute-Borne en chiffres

140 hectares
500 logements
200 entreprises
8 500 emplois (11 000 à terme,
avec la fin de la commercialisation du Grand carré).

RÉSIDENCE

Résidence d'artiste (s) à Résidence

L'artiste : Stephen Chochois, artiste tourquennois avec pour matériaux de prédilection les branches tressées et liées, dont on a pu admirer le fascinant « Ce que l'œil donne à voir » sur l'eau du lac Quicampoix lors d'une précédente édition des Entre Lacs.

Les artistes : vous, habitants du quartier Résidence et alentours, puisqu'il n'est pas trop tard pour rejoindre le projet initié par l'Atelier 2 : une série d'ateliers (gratuits) pour imaginer et concevoir ensemble une œuvre commune, dévoilée courant juin.

On lève un peu le mystère : après s'être initié à différentes techniques, l'artiste invite les participants à construire, peu à peu, des silhouettes en bois tressé. Monique, Blandine, Valérie et Jean-Louis se retrouvent ainsi le mardi de 9h30 à 11h30 à l'école Rameau, « pour de bons moments conviviaux et enrichissants ». N'hésitez pas à vous



joindre au groupe : plus il y aura de silhouettes, mieux cela sera. D'autres ateliers sont proposés aux enfants du Cal Mermoz, ou encore aux parents avec leurs enfants, pendant les vacances.

Pour rejoindre l'aventure : atelier-2.com et 03 20 05 48 91.

C'est le chantier ! Non, on ne parle pas du chantier de transformation de La rose des vents qui suit son cours, mais du titre du spectacle de Noémie Rosenblatt qui va être joué gratuitement dans des écoles et centres de loisirs de mars à juin. La scène nationale poursuit son programme de « balades » hors ses murs avec ces trois courtes pièces qui évoquent avec une distance ludique les projets d'aménagement, à grande échelle et pensés pour plusieurs années. Trois personnages, une assistante sociale, une urbaniste amoureuse de sa ville et un concepteur de maquettes donnent une idée de l'urbanisme à échelle humaine...

Bryan Weiss, capitaine de l'équipe de foot fauteuil de Villeneuve d'Ascq, est sélectionné dans l'équipe de France qui participera à la coupe du monde de la discipline, en octobre prochain en Australie. L'équipe poursuit, elle, son beau parcours en championnat. Les samedi 4 et dimanche 5 février à la salle Molière, celle de division 1 a ainsi remporté ses quatre rencontres.

Le chiffre du mois

7 225

Le nombre de missions de patrouille et de sécurisation réalisées en 2022 par les 40 agents de la Police Municipale et les 14 agents de surveillance de la voie publique (ASVP), soit une moyenne de 20 par jours. Depuis octobre 2021, une brigade de nuit et une brigade canine ont été mises en place et les moyens de défense des agents renforcés, équipés de boucliers et de casques.

La Police Municipale assure une surveillance de la voie publique, sécurise les entrées et sorties d'écoles ainsi que les nombreuses manifestations, porte assistance à la population et mène des missions de prévention de la délinquance, des troubles à l'ordre public et de sécurité routière. Elle travaille en lien étroit avec les services municipaux et aussi avec la Police Nationale et les services de secours et d'incendie.

Du haut de ses 130 mètres, la tour nous contemple...

Il paraît que depuis le sommet, l'on aperçoit les monts des Flandres ! Il faut dire que, située à une « altitude » de 45 mètres, la tour hertzienne (130 mètres) culmine donc à 175 mètres ! Cette jolie photo, prise depuis les allées arborées du parc du Fort de Mons, nous a été adressée via Instagram par @lee_berty.

Comme elle, n'hésitez pas à partager avec nous vos plus belles photos de la ville en taguant @villedevilleneuve-dascq pour nous autoriser à les diffuser en story, sur notre mur ou ici ! Chaque mois, nous en mettons ici une en avant. On compte sur vous !

